

BAD/CEA/CUA

Groupe Africain de Comptabilité Nationale

DOCUMENT DE PROJET

(VERSION du 31 Décembre 2011)

Extraits de la version originale en Anglais

Région : Continent Africain

Titre du Projet : **Stratégie régionale de mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique**

Symbole :

Donateurs:

Période: 5 ans (de Mai 2012 à Avril 2017)

Date approximative de lancement : Mai 2012

Budget Total : 10 000 000 Dollars EU (incluant la création d'un Institut de Comptabilité Nationale et l'appui nécessaire au niveau des CER et des pays)

Brève Description: Le but du projet est de préparer adéquatement tous les pays de ce continent à adopter le Système de Comptabilité Nationale 2008 d'ici à 2017 à travers le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel, le développement des méthodologies et une campagne de plaidoyer.

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	i
1. JUSTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1
1.1. Introduction et contexte.....	1
1.2. Problèmes et questions identifiés	2
1.3. Justification du projet	5
1.4. Intervenants et bénéficiaires	6
1.5. Initiatives statistiques passées	8
1.6. Principaux acteurs régionaux	9
2. STRUCTURE DU PROJET.....	11
2.1. Impacts, résultats et objectifs immédiats.....	11
2.1.1. Objectif global et impact	11
2.1.2. But et résultat.....	12
2.1.3. Objectifs immédiats.....	12
2.2. Résultats et activités	12
2.3. Indicateurs de performance	16
2.4. Risques et hypothèses.....	18
3. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION	20
3.1. Cadre institutionnel et mécanismes de coordination	20
3.2. Stratégie de mise en œuvre/méthodologie.....	23
3.3. Besoins financiers.....	26
3.4. Impact de long terme	29
4. SUIVI-ÉVALUATION ET RAPPORTS	30
4.1. Suivi et évaluation	30
4.2. Reporting.....	31
4.3. Communication et visibilité	31

ABRÉVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AGNA	Groupe Africain de Comptabilité Nationale
AID	Association Internationale pour le Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
CACS	Comité de Coordination Statistique Africain
CDR	Comité Directeur Régional
CEDEAO	Commission Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Commission Économique des États de l'Afrique Centrale
CENUA	Commission Économique des Nations pour l'Afrique
CER	Communauté/Commission Économique Régionale
CEN-SAD	Community of Sahel-Saharan States (Communauté des États Sahélo-Sahariens)
CoDG	Comité des Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa (<i>Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe</i>)
StatCom-Africa	Commission Statistique d'Afrique
CSRR	Cadre Stratégique Régional pour le Renforcement des Capacités Statistiques en Afrique
CUA	Commission de l'Union Africaine
DSNU	Division Statistique des Nations Unies
EAC	East African Community (<i>Communauté Est Africaine</i>)
FRCA	Fondation pour le Renforcement des Capacités Statistiques en Afrique (<i>ACBF en anglais</i>)
EASTC	Eastern Africa Statistical Training Centre (<i>Centre de formation d'Afrique Orientale</i>)
ENEA	École Nationale d'Économie Appliquée
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de Statistiques et d'Économie Appliquée
INS	Institut National de la Statistique
INSEA	Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée
ISSEA	Institut Sous-Régional de Statistique et d'Économie Appliquée
ONU	Organisation des Nations Unies
OSR	Organisation Sous-Régionale
PCI-Afrique	Programme de Comparaison International pour l'Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
SACN	Système Africain de Comptabilité Nationale
SADC	Southern Africa Development Community (<i>Communauté de Développement de l'Afrique Australe</i>)
SCN	Système de Comptabilité de Nationale
SHaSA	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SNDS	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
SRMO	Secrétariat Régional de Mise en Œuvre
SSN	Système Statistique National
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UAM	Union Arabe du Maghreb

1. JUSTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Introduction et contexte

Ce Document de projet régional (DocPro) est un plan d'action et de mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la mise en œuvre du SCN de 2008. Cette dernière a été développée par le Groupe Africain de Comptabilité Nationale (AGNA)¹.

Mettre en œuvre le SCN 2008 a été considéré comme le premier pilier de la "Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique" (SHaSA) par les directeurs généraux (DG) des Instituts Nationaux de Statistique (INS) au cours de la cinquième réunion du Comité de DG des INS². Le succès de l'intégration régionale et continentale en Afrique est subordonné à la production, l'analyse et l'utilisation d'informations statistiques harmonisées et de haute qualité. Pour répondre aux besoins du programme d'intégration africain approuvé par les chefs d'État et de gouvernement du continent afin d'aboutir à une Afrique unie et prospère dans le système économique mondial, il est admis de façon consensuelle que le Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008) devrait être pleinement mise en œuvre en appui à la production de statistiques comparables et de qualité pour l'Afrique.

Les actions spécifiques demandées par la 5^{ème} réunion des DG comprennent :

- pour les Institutions panafricaines et l'AGNA, la conduite d'une évaluation supplémentaire de l'état de production des comptes nationaux et de leur capacité à mettre en œuvre le SCN 2008 ;
- la préparation d'un projet commun africain de mise en œuvre du SCN 2008 pour la période 2011-2015 ;
- l'organisation d'une table ronde invitant tous les pays afin de discuter de la première version du document de projet ;
- un plaidoyer dans la phase de mobilisation des ressources financières en appui à l'opérationnalisation de la stratégie régionale de mise en œuvre du SCN 2008 ;
- la demande aux directeurs généraux de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie ;
- l'élaboration d'outils de promotion du SCN 2008 par les parties prenantes et leur diffusion auprès de tous les intervenants pour obtenir la propriété du SCN 2008.

La version du DocPro régional a été examinée et discutée par les pays africains à la première réunion régionale sur la mise en œuvre du Système de Comptabilité National 2008 (SCN 2008) en Afrique ; le « Séminaire sur la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique »³ organisé parallèlement à la 9^{ème} réunion de l'AGNA à Addis Abeba, en Éthiopie, en début 2011.

¹ L'équipe de l'AGNA comprenait les représentants de l'ACBF d'AFRISTAT, la BAD, la CEA, la CEDEAO, la CEEAC, la COMESA, la CUA, la SADC, l'UMA, République arabe d'Égypte, Botswana, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée, Kenya, Madagascar, Maroc, Namibie, Nigéria, République d'Afrique du Sud, Sénégal, Tunisie et Zambie. La BAD présidait l'AGNA pendant la préparation de la stratégie régionale.

² La cinquième réunion du Comité des DG des INS a été convoquée par la BAD, la CEA et les CUA au Palais des Congrès de Yaoundé, Cameroun, du 14 au 16 décembre 2010.

³ Le « Séminaire sur la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique » a été organisé conjointement par la CEA, la BAD et la Division Statistique des Nations Unies et a eu lieu à Addis-Abeba (Éthiopie), du 11 au 15 avril 2011. La réunion a rassemblé plus de 70 cadres supérieurs et experts de la comptabilité nationale de 44 pays africains et 10 organisations internationales et régionales. Parmi eux, 45 INS, 12 dans les banques centrales, cinq du

Les participants du séminaire :

- ont réaffirmé que la Stratégie Africaine pour la mise en œuvre du SCN 2008 est entièrement alignée sur le Programme de mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques de base adopté par la Commission Statistique des Nations Unies.
- ont apprécié les progrès accomplis, le passage de la Stratégie africaine au DocPro régional ;
- ont convenu des points suivants et se sont engagés à apporter leur soutien à la finalisation du DocPro régional, conformément aux échéanciers convenus :
 - Le DocPro régional sera finalisé en tenant compte des résultats du séminaire et de l'évaluation complète du SCN réalisée avant le séminaire.
 - La période de 5 ans pour la mise en œuvre du SCN 2008 est considérée comme une première étape dans sa mise en œuvre.
 - La mise en œuvre CITI Rév. 4.0 et CPC révérend 2.0 fait partie du programme de mise en œuvre du SCN de 2008, comme ces classifications sont partie intégrante du SCN ;
- Ont appelé :
 - Tous les partenaires de développement à être fortement engagé dans la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique à travers le projet régional commun ;
 - Et les organismes panafricains à progresser dans la mise en œuvre du projet régional, à lancer la campagne de plaidoyer et à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du projet régional.

La deuxième version du DocPro a été minutieusement examinée, particulièrement les sections relatives aux objectifs, extraits et aux activités, au cours de la 10^{ième} réunion de l'AGNA à Pretoria, en Afrique du Sud, en juillet 2011.

Les participants de la réunion ont :

- approuvé et adopté le DocPro régional pour la mise en œuvre du SCN de 2008 ;
- demandé au Secrétariat de l'AGNA de modifier et finaliser le DocPro en intégrant les commentaires et les suggestions faites par cette rencontre au plus tard fin août 2011 et de l'envoyer à nouveau aux membres de l'AGNA ;
- demandé aux Institutions de panafricaines de coordonner leurs efforts pour réaliser des progrès dans la mise en œuvre du SCN 2008 sur le continent en approchant les donateurs et en mobilisant les ressources techniques, matérielles et financières pour démarrer le projet régional sur la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique dès que possible.

La version actuelle de la DocPro intègre tous les commentaires et suggestions reçues lors de la réunion mentionnée ci-dessus.

1.2. Problèmes et questions identifiés⁴

ministères des finances et de développement économique, quatre des CER et neuf d'autres partenaires de développement internationales et régionales.

⁴ Les données statistiques utilisées dans cette section sont fondées sur les résultats de l'évaluation du SCN réalisée avant le Séminaire sur la mise en œuvre du SCN 2008 en avril 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie).

Il y a de nombreux défis qui se posent dans la compilation de statistiques des comptes nationaux en Afrique. En général, le continent est encore à un stade élémentaire d'élaboration des comptes nationaux et les Systèmes de comptabilité nationale utilisés ne sont pas encore harmonisés. Les statistiques des comptes nationaux sont insuffisantes et ne sont pas entièrement comparables entre les pays. Il y a des ressources humaines, financières et techniques limitées mais aussi des capacités et infrastructures statistiques faibles dans de nombreux pays. Les problèmes de mise en œuvre du SCN ne se limitent pas seulement aux instituts nationaux de statistique mais à l'ensemble du système statistique national. En raison du piètre état de la technologie, les nomenclatures des produits et des industries sont trop agrégées. Avec des systèmes statistiques nationaux faibles, les données ne sont pas disponibles à temps et diffusées largement.

Ressources humaines, financières et techniques limitées

- Tandis que les comptes nationaux en Afrique sont principalement compilés par les Instituts Nationaux de Statistique (INS) (89 %), certains par les ministères de tutelle, tels que les ministères des affaires économiques / ou de la planification (7 %) et les banques centrales (moins de 5 %), le nombre de professionnels travaillant dans les départements de comptabilité nationale des INS est relativement faible. Selon les résultats de l'enquête, le nombre moyen de comptables nationaux par pays est huit et plus de la moitié des pays africains ont moins de six employés professionnels travaillant dans les départements de comptabilité nationale de leur INS.
- Le taux de renouvellement des comptables nationaux est relativement élevé. En moyenne, quatre employés professionnels de la comptabilité nationale ont quitté le service de comptabilité nationale au cours des cinq dernières années. Dans les sous-régions, comme l'Afrique du Nord, il y a plus de cadres (5) qui ont quitté le service de comptabilité nationale que de cadres (4) ayants rejoints ledit département au cours des cinq dernières années.
- La moitié des pays a répondu qu'il y a moins d'ordinateurs disponibles dans le département de comptabilité nationale que le nombre de comptables nationaux, en prenant en compte les cadres et le personnel d'appui.

Capacité et Infrastructure statistique faibles

- Le manque de ressources et la faible capacité de réalisation d'enquêtes ménages et d'enquêtes entreprises, ainsi que de recensements pour la collecte de données, afin de satisfaire les exigences minimales de production des comptes nationaux peuvent être matérialisés par le fait que la plupart des sources de données (de 60 à 70 %) utilisées pour la compilation des comptes nationaux s'appuient sur des registres administratifs d'industrie en passant par l'agriculture et les services.
- L'ensemble de l'infrastructure statistique en termes de diffusion, de réseaux d'utilisateurs et de capacité d'analyse est également relativement faible sur l'ensemble du continent, par exemple, le nombre moyen de mois qu'il faut pour publier la première estimation est de cinq mois tandis que l'estimation finale prend environ 17 mois. Un calendrier de publication prévisionnel n'existe que dans près de la moitié des pays.

Systemes de comptabilité nationale non harmonisés sur le continent

- Différentes versions du système de comptabilité nationale sont utilisées dans différents pays : la plupart des pays (88 %) utilisent SCN 1993 et certains pays (12 %) utilisent toujours le SCN de 1968 à travers différentes sous-régions (en moyenne, un pays par sous-région).
- Différentes versions des nomenclatures internationales sont utilisées par différents pays. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ un cinquième des pays a commencé à adopter CITI-Rév. 4, 36 % utilise la CITI Rev.3.1, 26 % utilise la CITI-Rév. 3 et 10 %, soit quatre pays, utilise encore la CITI-Rév. 2. De même, 28 % ont commencé à adopter CPC-Ver.2, 30 % utilise la CPC-Ver.1.1 et 17 % utilise encore la version CPC-Ver.1.

Couverture inadéquate et incomplète de l'économie

- Une des questions qui est ressortie du Round 2005 du PCI-Afrique était le manque de cohérence dans les comptes nationaux entre certains pays. Malgré le fait que les pays compilent leurs comptes nationaux conformément au SCN 1993 ou au SCN 1968, il y avait quelques divergences importantes entre les comptes de certains pays car leurs estimations ne couvraient pas pleinement toutes les rubriques des positions élémentaires importantes. En Afrique, la position élémentaire pour les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire se démarquait comme étant une source importante d'incohérences entre les pays, avec un intervalle d'estimations allant de zéro à plus de 10 % du PIB. D'autres éléments importants ont également été touchés car n'ayant pas une couverture complète telle que recommandée par le SCN. Par exemple, de grandes variations en termes de production pour compte propre et de consommation entre pays à des stades similaires de développement économique dans indiqueraient que les estimations de certains pays ne seraient pas complètement en accord avec la portée définie dans le SCN.
- Plus généralement, les défis concernent l'inclusion du secteur informel dans les comptes nationaux de façon régulière. Dans de nombreux cas, seules les activités formelles sont partiellement couvertes et les activités informelles présentent encore un grand point d'interrogation. Les secteurs institutionnels sont partiellement couverts, par exemple, les institutions sans but lucratif et la société civile, les autres niveaux de gouvernance comme l'État et les gouvernements locaux ainsi que les organisations humanitaires ne sont pas couverts. Par conséquent, la taille réelle de l'économie n'est pas capturée par les comptes nationaux.

Stade précoce de développement de la comptabilité nationale

- En se basant sur les 6 étapes adoptées par la Commission Statistique des Nations Unies, qui représentent les six étapes pour la mise en œuvre intégrale du SCN, un cinquième des pays africains (20 %) ont seulement atteint la Phase 1 avec des capacités statistiques pour produire des agrégats économiques de base du PIB à prix

courants et à prix constants, soutenu par les approches et les comptes, y compris les dépenses finales du PIB et le PIB par industrie

- La plupart des pays africains (65 %) ont jusqu'à présent atteint à la Phase 2, avec des capacités statistiques pour produire des agrégats économiques supplémentaires du RNB et d'autres indicateurs primaires pris en charge par les approches et les comptes, y compris le compte extérieur des revenus primaires et des transferts courants, le compte capital et le compte financier pour le reste du monde. Ce groupe comprend 27 réponses positives des pays (soit 44 % des pays répondus) sur l'approvisionnement et la compilation des tableaux entrées-sorties.
- Moins de huit pays d'Afrique (i.e. 15 %) ont atteint la phase 3 ; des pays dans lesquels les comptes de production de tous les secteurs institutionnels alors que les comptes d'exploitation, de revenu primaire, de distribution secondaire du revenu, d'utilisation du revenu, de capital et le compte financier sont uniquement produits pour le secteur des administrations publiques.

1.3. Justification du projet

Le projet régional a été conçu pour aborder et résoudre les problèmes et questions qui ont été observés et énumérés dans la section précédente.

Le SCN est un cadre statistique qui permet d'avoir un ensemble complet, cohérent, intégré et flexible de comptes macroéconomiques et de tableaux ; et donc, des statistiques fiables et une base de données aux fins de l'élaboration des politiques, de réalisation d'analyse et de recherche. Le SCN est compatible avec tous les manuels internationaux de compilation de statistiques monétaires, du gouvernement, de la balance des paiements et de la dette extérieure. Il peut faciliter l'évaluation de la situation économique d'un pays et les changements de celle-ci dans le temps.

Les pays africains ont convenu que la SCN constitue la base de l'obtention de statistiques nationales harmonisées. Compiler des statistiques de comptabilité nationale complètes, comparables, normalisées et disséminées en temps opportun est devenu un impératif pour répondre aux besoins d'intégration économique et d'atteinte de l'objectif de monnaie unique parmi les autres objectifs définis en Afrique. La mondialisation croissante et les investissements étrangers directs suggèrent qu'il est également nécessaire d'avoir des statistiques fiables et comparables pour la prise de décisions et la formulation de politiques adéquates.

En raison des exigences lourdes du SCN, il est nécessaire d'avoir un projet régional commun définissant un plan d'action réalisable dans une période de temps bien défini.

Tableau 1: Des problèmes/questions à aborder et conception /domaines d'intervention du projet

Problèmes / questions à aborder	Conception/domaines d'intervention du projet
--	---

Ressources humaines, financières et techniques limitées	<ul style="list-style-type: none"> - Approche de type projet régional pour tous les pays afin de travailler ensemble - Plaidoyer et SNDS pour la mobilisation des ressources pour le système statistique national - Renforcement des capacités humaines et techniques
Capacité et Infrastructure statistique faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer de l'infrastructure statistique et les institutions
Systèmes de comptabilité nationale non harmonisés sur le continent	<ul style="list-style-type: none"> - Le nouveau SCN, c'est-à-dire le SNA 2008, offre la possibilité d'harmoniser les systèmes de comptabilité nationale dans les pays africains
Couverture inadéquate et incomplète de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur informel - Exhaustivité - Composante comptabilité nationale du PCI et positions élémentaires - Approche ERE (matières premières) - Intégrer les statistiques de comptabilité nationale avec les autres statistiques sectorielles
Premiers stades de l'élaboration des comptes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Approche par étape dans la mise en œuvre du SCN 2008

1.4. Intervenants et bénéficiaires

Tous les pays africains sont impliqués dans le projet régional. Les institutions continentales, les blocs économiques sous régionaux et les établissements de formation, ainsi que les autres partenaires de développement intéressés par la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique joueront un rôle important dans ce projet régional.

Les bénéficiaires immédiats sont les fonctionnaires des INS, des bureaux statistiques des ministères travaillant dans le domaine de la comptabilité nationale et des statistiques économiques de base et des bureaux statistiques des CER. Ils verront leurs capacités technique et opérationnelle renforcées pour la conduite d'activités statistiques de compilation des comptes nationaux.

Le flux de comptes nationaux statistiquement valides et de données économiques générés par le projet sera bénéfique aussi bien pour les décideurs politiques des administrations nationales, régionales et continentales que pour les organismes donateurs et les partenaires de développement. Des données statistiques plus complètes, fiables et produites dans les délais seront disponibles pour un accès et une application dans les analyse économique, les prévisions et les projections ; pour la formulation des politiques et des programmes ; pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation ; afin d'accélérer le développement économique national et la croissance ainsi que le processus de intégration africaine.

Les bénéficiaires ultimes sont les populations de ce continent ; des hommes, des femmes et des enfants auront des gains issus d'une économie nationale prospère, d'un marché unique africain et d'un système économique uni. Forte croissance et développement accéléré des économies sont la fondation pour la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et un meilleur bien-être de millions de personnes et des familles.

Intervenants / Parties prenantes	Intérêts	Impact probable sur leurs intérêts avec l'amélioration des statistiques économiques et de la comptabilité nationale
<p>Autorités et agences de planification du gouvernement (Ministère de l'économie et des finances, ministère de la planification économique, etc.)</p>	<p>De bonnes statistiques les aideront à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une image complète de l'économie • Formuler des politiques fondées sur des preuves évaluer les effets des politiques et de décisions formulées ou prises précédemment afin de mettre en exergue les succès et de prendre des mesures correctives en cas d'échec • Suivre la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et d'autres programmes de développement • Suivre l'avancement de la mise en œuvre de politiques spécifiques ainsi d'accords internationaux 	<p>Une amélioration de la qualité des statistiques économiques et de comptabilité nationale conduira à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • de meilleurs diagnostics de questions économiques et de développement • des politiques, des plans et des programmes plus alimentés en données ou information • de meilleures projections et prévisions • un meilleur suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés
<p>Instituts de formation et de recherché (y compris universités)</p>	<p>Ils sont impliqués dans la formation des statisticiens et peuvent considérer ce travail comme un moyen d'augmenter les ressources utilisées dans la formation.</p> <p>Ils sont aussi analystes et utilisateurs de données dans le domaine de la recherche économique. À cet égard, ils seront intéressés par des statistiques économiques de bonne qualité.</p>	<p>Un système statistique renforcé conduira à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des statisticiens formés ayant des capacités accrues à participer aux opérations de collecte de données • de meilleures perspectives de participation à diverses collectes de données au sein des INS, des ministères, etc. • de meilleures données pour l'analyse des questions économiques et de développement
<p>Organisations internationales, multilatérales et bilatérales, ainsi qu'agences donatrices</p>	<p>Des statistiques économiques de qualités les aideront à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une image complète de l'économie • Évaluer les besoins d'assistance afin de d'avoir des orientations nécessaire pour l'allocation des ressources • Suivre les performances des programmes appuyés • Faire un rapport sur leurs activités dans le pays aux niveaux régional et international sur une base harmonisée ex. accords spéciaux avec les organisations internationales, intégration régionale, progrès réalisées pour l'atteinte des OMD, etc. 	<p>Renforcer le système statistique fournira de meilleures statistiques aux donateurs afin de mieux évaluer les exigences en matière d'aide et d'assistance de manière coordonnée et synergique.</p>
<p>Secteur privé et organisations privées</p>	<p>Des statistiques économiques de qualités les aideront à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et prévoir le potentiel du marché ou du secteur lors de la préparation des projets d'investissement 	<p>(to be completed)</p>

Intervenants / Parties prenantes	Intérêts	Impact probable sur leurs intérêts avec l'amélioration des statistiques économiques et de la comptabilité nationale
	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir leur production et toutes les variables financières associées 	

1.5. Initiatives statistiques passées

Voici un résumé de certaines initiatives récentes visant à l'amélioration des statistiques et ayant des répercussions sur les statistiques économiques et la comptabilité nationale.

Le cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR)⁵ a été conçu comme une variante régionale du Plan d'Action de Marrakech pour la Statistique (PAMS)⁶. Alors que le CSRR est un cadre stratégique plus général pour le renforcement des capacités statistique en Afrique par rapport à la stratégie régionale pour la mise en œuvre du SCN 2008, les principes, les objectifs, les buts, les mécanismes et les moyens du CSRR peuvent et doivent être appliqués dans la réalisation de ce projet régional.

La Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS) fournit au pays une stratégie de renforcement des capacités statistiques via le Système Statistique National (SSN). Il donne une vision du SSN à un horizon de cinq à dix ans en présentant un ensemble de jalons pour y parvenir. Il présente un cadre complet et unifié pour l'évaluation continue de l'évolution des besoins des utilisateurs et des priorités afin que les statistiques et les programmes de renforcement des capacités nécessaires puissent répondre à ces besoins de manière plus coordonnée, synergique et efficace. Elle fournit également un cadre pour mobiliser, exploiter et tirer parti des ressources (nationales et internationales) et une base pour une gestion stratégique efficace axée sur les résultats du SSN. La SNDS est un outil très important et un élément pour les pays permettant de s'assurer que les comptes nationaux et statistiques économiques de base ont été correctement inclus et mis en évidence au niveau des SSN comme l'un des grands domaines avec des tâches à prévoir pour leur renforcement et leur développement dans les prochaines années.

La Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) fournit un cadre pour la production d'informations statistiques fiables et harmonisées en temps opportun en appui au programme d'intégration de l'Afrique adoptée par les chefs d'États africains et de gouvernement. La stratégie a été adoptée par les ministres africains des finances et de l'économie en mars 2010 et par les chefs d'État et de gouvernement en juillet 2010. Dans le cadre du mécanisme de mise en œuvre de la SHaSA, le Comité des directeurs généraux des Instituts Nationaux de Statistique (CoDG) a été créé pour fournir l'orientation générale et pour

⁵ Le FERR a été entérinée par la réunion des directeurs des INS en Afrique et au cours du deuxième Forum sur le développement africain de la statistique (FASVEV II)^[5] tenue à Addis-Abeba en 2006 ainsi que la Conférence des ministres africains des finances, planification et développement économique tenue en 2007.

⁶ PAMS a été approuvé par la deuxième table ronde sur la gestion axée sur les résultats, tenues à Marrakech (Maroc) dans le but d'améliorer les statistiques nationales et internationales en appui aux OMD, le fil directeur du PAMS (il y a six actions) pour l'amélioration des statistiques est l'intégration de planification stratégique des systèmes statistiques, notamment par le biais de la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS).

servir de comité directeur pour la mise en œuvre de la SHaSA. Comme premier pilier de la SHaSA, ce projet régional pour la mise en œuvre du SCN 2008 fait partie de la mise en œuvre de la SHaSA dans son ensemble.

Le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques⁷ dirigé par la BAD met l'accent sur les activités présentant des caractéristiques de biens publics régionaux notamment (i) des travaux de développement méthodologique pour aboutir à une infrastructure statistique et à des pratiques qui correspondent à l'environnement africain ; (ii) l'adaptation des normes statistiques internationales aux conditions locales dans la MRC et la tenue d'ateliers de formation sur ces normes ; (iii) l'harmonisation des pratiques de production de données et des normes pour assurer la comparabilité des données à travers les pays membres de la région et le reste du monde ; (iv) et le renforcement des capacités statistiques des fonctionnaires des pays. Tandis que le PCI est basé sur le SCN 1993, les formations organisées par les INS au niveau des pays pour les agents enquêteurs et les superviseurs, les formations des coordonnateurs du PCI et des statisticiens au cours des séminaires et des ateliers organisés par la BAD et la CEA aux niveaux régional et sous-régional contribueront grandement au renforcement des capacités statistiques pour ce projet et à la mise en œuvre du SCN 2008.

1.6. Principaux acteurs régionaux

Un certain nombre d'organisations en Afrique joue un rôle important dans le développement de la statistique sur le continent. Il est prévu que celles-ci interviendront dans l'exécution du projet régional. Les organisations sont les suivants :

La Banque Africaine de Développement (BAD)

Créé en 1964, la BAD est une banque multilatérale de développement impliquée dans la promotion du développement économique et le progrès social dans les pays membres la région. Le mandat de la BAD est de « contribuer au développement économique et au progrès social de ses membres régionaux, individuellement et conjointement » en contribuant aux efforts de réduction de la pauvreté dans ceux-ci. Par le biais de son Département Statistique, la BAD contribue à l'efficacité du développement des capacités et des systèmes statistiques des pays à travers la fourniture de données fiables et temps opportun pour la formulation des politiques, leur mise en œuvre et leur évaluation ainsi que le suivi des progrès de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des stratégies de réduction de la pauvreté.

La Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

Comme une organisation panafricaine et une Agence de l'ONU a reçu le mandat d'opérer en Afrique aux niveaux continental et régional et de mobiliser des ressources afin de financer les

⁷ Le PCI-Afrique, 2004-2007, faisait partie du PCI global lancé en 1970 comme une initiative statistique mondiale pour générer des prix comparable et les données sur les dépenses afin de faciliter les comparaisons entre pays du PIB et ses composantes en termes réels sans distorsions de prix et de taux de change. La PCI 2005 a couvert 140 pays, y compris des 48 pays en Afrique. Dans le précédent PCI de 1993, 22 pays africains sur un total de 118 pays ont participé à l'échelle mondiale au programme.

priorités de développement de l'Afrique énoncées par l'Union Africaine. Depuis sa création en 1958, la CEA a mené de nombreuses activités et a joué un rôle important dans l'accroissement des capacités et des infrastructures statistiques des pays africains. Ces dernières années, les ressources techniques et les capacités de la CEA dans le domaine des statistiques économiques et de la comptabilité nationale ont été considérablement renforcées. Comme bras régional du Secrétariat des Nations Unies, la CEA a l'avantage de bénéficier d'un réseau constitué d'agences des Nations Unies et d'organisations de développement internationales et régionales. La CEA sera principalement impliquée dans les activités de coordination et de supervision de la mise en œuvre du SCN 2008.

L'Union Africaine (UA)

Depuis son lancement en 2002, comme la principale institution d'intégration, l'UA travaille pour la création de la communauté économique africaine en se basant sur les CER comme piliers du processus d'intégration. La vision de l'organisation continentale est de créer « des États-Unis d'Afrique intégré, prospère, équitable, bien géré, en paix, soutenu par ses propres citoyens et constituant une force créative et dynamique sur la scène internationale ». La Commission de l'Union Africaine (CUA) est un membre actif du Comité Africain de Coordination Statistique (CACS). Il a une unité statistique au sein du Département des Affaires Économiques, qui, ces dernières années, a été à l'origine de l'élaboration de deux initiatives statistiques importantes, à savoir la Charte Africaine de la Statistique et la SHaSA.

Les Communautés Économiques Régionales (CER)

Les CER travaillent en collaboration avec chaque pays aux fins d'atteindre une intégration et développement économiques. Actuellement, il y a huit CER reconnues par l'Union Africaine, chacune établie selon une Convention régionale distincte. Ils sont : la Union du Maghreb Arabe (UMA), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), la Communauté Est-Africaine (EAC), la Communauté Économique des États africains centrale (CEEAC), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) et la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC). Les CER sont décrites comme les « briques » de l'Union Africaine et sont également au cœur de la stratégie de mise en œuvre du NEPAD, plan directeur de l'Afrique pour le développement du 21^{ème} siècle.

Organisations sous-régionales

Celles-ci comprennent principalement AFRISTAT (Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne) et les écoles de formation en statistique.

AFRISTAT a été créé en 1993 pour contribuer à l'élaboration des statistiques économiques, sociales et environnementales de ces 19 États membres africains, principalement des pays francophones. Il est principalement engagé dans l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes dans les domaines de la comptabilité nationale, les prix et les statistiques du secteur informel. Certaines activités stratégiques de la Stratégie régionale pour la mise en œuvre du SCN 2008 peuvent être mises en œuvre dans la région d'AFRISTAT par AFRISTAT.

Quelques écoles de formation statistique ont été mises en place principalement par l'Organisation des Nations Unies initialement en Afrique Francophone dans le début des années 1960, suivies par celles d'Afrique Anglophone à la fin des années 1960 et dans les années 1970. Certaines de ces écoles avaient un caractère régional c'est-à-dire desservant un groupe de pays et certaines étaient des institutions nationales. Afin d'assurer un approvisionnement continu de personnel qualifié pour les INS, la CEA, grâce au financement du PNUD, a établi en 1978 la formation statistique pour l'Afrique (STPA). Onze écoles avaient été sélectionnées pour participer à la STPA parce qu'elles avaient un caractère régional et elles offraient une formation pratique en statistique. Ces écoles ont formé un grand nombre de statisticiens de tous les niveaux. En outre, beaucoup d'universités et d'autres établissements de formation dans de nombreux pays africains intègrent maintenant les statistiques dans leurs programmes d'études.

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques, la BAD a aidé six (6) écoles de formation statistique initialement dans le contexte de la mise en œuvre de la composante de formation PCI-Afrique. Les écoles sont : l'École Nationale Supérieure de Statistiques et d'Économie Appliquée (ENSEA) (Abidjan en Côte d'Ivoire) ; l'Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (INSEA) (Rabat au Maroc) ; l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) (Yaoundé au Cameroun) ; l'École Nationale de la Statistique et de l'analyse Économique (ENSAE) (Dakar au Sénégal) ; l'Institut de la Statistique et d'Économie Appliquée (ISAE) (de Kampala en Ouganda) et le Centre de Formation Statistique d'Afrique de l'Est (EASTC) (Dar-Es-Salaam en Tanzanie).

Le rôle des Institutions Panafricaines et des organisations sous-régionales

Tel que décrit dans la Stratégie régionale pour la mise en œuvre du SCN 2008, la CUA aura un rôle de plaidoyer important à jouer dans le domaine des statistiques. La CEA et la BAD se rassureront que les plus hautes autorités de leur institution respective donneront une priorité importante au projet régional. Le projet régional doit être financé et soutenu grâce une promotion active aux niveaux continental, régional et national. Comme recommandé par la cinquième réunion du Comité des Directeurs Généraux (DG) des INS à Yaoundé, au Cameroun en décembre 2010, la BAD, la CUA et la CEA ont été invitées à désigner des coordonnateurs AGNA respectivement avec la BAD comme coordonnateur général de l'AGNA ; les CER ont été aussi invitées à désigner des coordonnateurs sous-régionaux à leur niveau. L'AGNA a été élargi à tous les pays africains et a été érigé en groupe de travail permanent sur les comptes nationaux comme le groupe de travail inter-secretariat sur la comptabilité nationale au niveau mondial. La CUA, la BAD et la CEA ont reçu le mandat d'inviter directement les membres de l'AGNA pour les réunions AGNA.

2. STRUCTURE DU PROJET

2.1. Impacts, résultats et objectifs immédiats

2.1.1. Objectif global et impact

L'objectif global de développement de la stratégie et du projet régionaux à atteindre est l'adoption et la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale 2008 (SCN 2008) par tous les pays africains. Ce faisant, la stratégie régionale et le projet contribueront à la fourniture de statistiques économiques et des comptes nationaux pour l'analyse

macroéconomique, la conception, le suivi des politiques macroéconomiques et des décisions de tous les pays africains tant au niveau régional qu'au niveau du continent.

2.1.2. But et résultat

L'objectif à moyen terme de la stratégie régionale et du projet à atteindre est de permettre à tous les pays de ce continent d'être préparés adéquatement à adopter le SCN 2008 d'ici 2015 comme une conséquence directe des objectifs immédiats et des extrants produits grâce au développement de méthodologies, au renforcement des capacités, renforcement institutionnel et à une campagne de plaidoyer.

2.1.3. Objectifs immédiats

Il existe neuf objectifs immédiats ou les réalisations attendues du projet régional à savoir :

- (1). Préparation et arrangement techniques, institutionnels et financiers pour que le projet régional soit conçu correctement.
- (2). Développement et application d'un ensemble de manuels et de guides méthodologiques pour la mise en œuvre du SCN en Afrique.
- (3). Adoption du PCI-Afrique comme cadre pour le renforcement des capacités en comptabilité nationale.
- (4). Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données de base nécessaires à la compilation des comptes nationaux.
- (5). Réalisation d'un système opérationnel efficace et optimal pour la production des comptes nationaux et leur diffusion.
- (6). Renforcement de la capacité de production des comptes nationaux et d'analyse au niveau national en Afrique à long terme.
- (7). Augmentation des ressources humaines, matérielles, financières et techniques pour la production des comptes nationaux dans les systèmes statistiques nationaux.
- (8). Lancement du plaidoyer à tous les niveaux décisionnels.
- (9). Suivi-évaluation et rapports effectués.

2.2. Résultats et activités

Les résultats et les activités correspondantes sont listés ci-dessous :

Objectif 1: Préparation et arrangement techniques, institutionnels et financiers pour que le projet régional soit conçu correctement.

- Résultat 1.1 : Le DocPro régional comme plan d'action et de mise en œuvre de la stratégie régionale préparé et lancé.
 - Activité 1.1.1 : Procéder à une évaluation supplémentaire et approfondie portant sur la situation des comptes nationaux et les capacités de tous les pays africains.
 - Activité 1.1.2 : Concevoir le DocPro régional comme plan d'action et de mise en œuvre de la stratégie régionale en ligne avec la stratégie mondiale.

- Activité 1.1.3 : Diffuser le DocPro régional à tous les membres de l’AGNA et tous les États membres pour examen et commentaires.
- Activité 1.1.4 : Organiser des réunions de l’AGNA afin de discuter et de finaliser le DocPro régional.
- Résultat 1.2 : Organes de gouvernance et de coordination de mise en œuvre du projet régional mis en place aux niveaux régional, sous régional et national.
 - Activité 1.2.1 : Établir des structures de gouvernance, y compris le système de suivi et d'évaluation aux niveaux régional et sous régional.
 - Activité 1.2.2 : Établir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination existantes pour les comptes nationaux au niveau national.

Objectif 2: Développement et application d’un ensemble de manuels et de guides méthodologiques pour la mise en œuvre du SCN en Afrique.

- Résultat 2.1 : Un ensemble de manuels et de guides méthodologiques pour la mise en œuvre du SCN en Afrique est développé avec des spécificités régionales prise en compte.
 - Activité 2.1.1 : Identifier les enjeux et thèmes spécifiques à la région Afrique qui nécessitent un traitement particulier des recommandations du SCN 2008.
 - Activité 2.1.2 : Faire l'inventaire des sources d'information et des questionnaires (outils de collecte) requis pour la SCN 2008.
 - Activité 2.1.3 : Développer des tables de passage entre les questionnaires et les tableaux du SCN 2008.
 - Activité 2.1.4 : Élaborer des manuels, des notes conceptuelles et méthodologiques ainsi que des guides pratiques (incluant les comptes trimestriels).
- Résultat 2.2 : L'ensemble des manuels et des guides méthodologiques est appliqué, dynamique et institutionnalisé.
 - Activité 2.2.1 : Appliquer les manuels et les guides méthodologiques aux niveaux sous régional et national.
 - Activité 2.2.2 : Déterminer la périodicité de mise à jour des manuels et des guides méthodologiques.

Objectif 3: Adoption du PCI-Afrique comme cadre pour le renforcement des capacités en comptabilité nationale

- Résultat 3.1 : PCI-Afrique adopté comme base pour les activités courantes de la comptabilité nationale.
 - Activité 3.1.1 : Intégrer la ventilation PCI-Afrique du PIB dans les activités courantes de comptabilité nationale avec pour référence le SCN 1993.
 - Activité 3.1.2 : Publier la méthodologie de décomposition du PIB pour le Round 2011 du PCI-Afrique.
 - Activité 3.1.3 : Appliquer la méthodologie de décomposition du PIB pour le Round 2011 du PCI-Afrique.
 - Activité 3.1.4 : Fournir une assistance technique aux pays n’ayant pas participés au PCI-Afrique 2005.

- Activité 3.1.5 : Fournir une assistance technique aux Etats fragiles et aux petits pays en voie de développement.
- Résultat 3.2 : Un système de production annuelle des agrégats macroéconomiques établi et développé.
 - Activité 3.2.1 : Améliorer la validation du PIB optique dépenses et des comptes nationaux au niveau des CER pour chaque pays membre.
 - Activité 3.2.2 : Développer et publier un rapport annuel africain de décomposition du PIB en positions élémentaires.

Objectif 4: Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données de base nécessaires à la compilation des comptes nationaux à travers les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique.

- Résultat 4.1 : Un système d'enquêtes socio-économiques structurelles mis au point.
 - Activité 4.1.1 : Évaluer les sources de données nécessaires requises par le SCN 2008.
 - Activité 4.1.2 : Élaborer des guides pratiques sur les enquêtes statistiques en vue de l'amélioration des comptes nationaux (collecte de données) et la réalisation de prévision des variables clés (utilisation des données).
 - Activité 4.1.3. Conduire des enquêtes statistiques pour les comptes nationaux.
- Résultat 4.2 : Amélioration de la capacité technique des pays à traiter les données sur le secteur informel à l'aide des enquêtes mixtes afin d'avoir des estimations exhaustives du PIB conformes aux normes internationales
 - Activité 4.2.1 : Élaborer des guides pour l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux.
 - Activité 4.2.2 : Diffuser les bonnes pratiques entre les pays grâce à l'assistance technique et la coopération Sud-Sud.
 - Activité 4.2.3 : Élaborer un répertoire virtuel des matériaux techniques et méthodologiques.
- Résultats 4.3 : Les données administratives promues et développées.
 - Activité 4.3.1 : Faire l'inventaire des sources de données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux.
 - Activité 4.3.2 : Élaborer un guide sur le traitement des données issues de sources administratives pour la comptabilité nationale.
 - Activité 4.3.3 : Mettre en place le mécanisme de coordination (comme l'établissement d'un service de comptabilité nationale/unité s'il ne l'est encore) pour assurer l'accès aux données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux et leurs mises à jour régulières.
- Résultat 4.4 : Meilleure utilisation des systèmes statistiques internationaux (Balance des paiements, finances publiques, monétaires et les statistiques financières, etc.) pour l'élaboration des comptes nationaux.
 - Activité 4.4.1 : Développer des tables de passage entre les systèmes statistiques internationaux et les comptes nationaux tels que recommandés par le SCN 2008 (lien mondial et national).

- Résultat 4.5 : Classifications internationales (c.-à-d. Rev.4.0 CITI, CPC ver. 2.0, etc.) adoptées.
 - Activité 4.5.1. Adapter des classifications internationales aux niveaux national, sous-régional et régional.
 - Activité 4.5.2 : Travaux sur les classifications du SCN 2008 en ce qui concerne les groupes de pays.

Objectif 5: Réalisation d'un système opérationnel, efficace et optimal de production et de diffusion des comptes nationaux.

- Résultat 5.1 : Comptes nationaux préparés conformément aux exigences calendaires aux niveaux national, régional et sous régional.
 - Activité 5.1.1 : Établir le calendrier de publication des comptes nationaux en Afrique.
 - Activité 5.1.2 : Améliorer les processus de validation des comptes nationaux aux niveaux régionales et des CER.
 - Activité 5.1.3 : Adopter le type (version) de comptes nationaux, c'est-à-dire les comptes préliminaires, provisoires et définitifs.
- Résultat 5.2 : Production de comptes nationaux optimisée et rationalisée.
 - Activité 5.2.1 : Regroupement des pays selon le type de comptes à produire.
 - Activité 5.2.2 : Établir la liste des tableaux à publier par groupe de pays.

Objectif 6: Renforcement de la capacité de production des comptes nationaux et d'analyse au niveau national en Afrique à long terme.

- Résultat 6.1 : Outils informatiques modernes de compilation, de traitement et d'analyse des données statistiques adoptés et utilisés.
 - Activité 6.1.1 : Utiliser des outils informatiques modernes et adaptés au pays.
- Résultat 6.2 : Amélioration de la formation des comptables nationaux.
 - Activité 6.2.1 : Élaborer des programmes de formation comptabilité nationale.
 - Activité 6.2.2 : Élaborer des outils et des modules de formation spécimen.
 - Activité 6.2.3 : Élaborer le profil du comptable national.
 - Activité 6.2.4 : Renforcer les institutions de formation statistique existantes.
 - Activité 6.2.5. : Créer un institut supérieur de comptabilité nationale
- Résultat 6.3 : Les capacités des comptables nationaux améliorées.
 - Activité 6.3.1 : Organiser des séminaires et des ateliers de formation.

Objectif 7: Augmentation des ressources humaines, matérielles, financières et techniques pour la production des comptes nationaux dans les systèmes statistiques nationaux.

- Résultat 7.1 : Le réseau africain des comptables nationaux est créé.
 - Activité 7.1.1 : Créer le réseau africain de comptables nationaux (RACN).

- Résultat 7.2 : Une équipe de conseillers continentaux en comptabilité nationale mise en place.
 - Activité 7.2.1 : Mettre en place une équipe de conseillers continentaux en comptabilité nationale.
 - Activité 7.2.2 : Évaluer les développements et les contraintes des systèmes statistiques nationaux ainsi que les capacités de production des comptes nationaux des pays.
 - Activité 7.2.3 : Lancer une assistance aux pays en retard dans la mise en œuvre du SCN de 1993.
- Résultat 7.3 : Le financement des activités de comptabilité nationale a augmenté.
 - Activité 7.3.1 : Mobiliser et augmenter les ressources nationales en faveur comptabilité nationale par le biais de SNDS.
 - Activité 7.3.2 : Impliquer les partenaires de développement pour le financement de comptabilité nationale au niveau national.
- Résultat 7.4 : Les ressources sont mobilisées et allouées pour l'exécution du projet.
 - Activité 7.4.1 : Mobiliser et allouer les ressources pour le projet régional.

Objectif 8: Lancement du plaidoyer à tous les niveaux décisionnels.

- Résultat 8.1 : Un plaidoyer actif et opérationnel mis au point.
 - Activité 8.1.1 : Préparer des outils de promotion et de plaidoyer.
 - Activité 8.1.2 : Organiser le plaidoyer aux niveaux national, sous régional et régional.
 - Activité 8.1.3 : Organiser le plaidoyer à divers niveaux du gouvernement, jusqu'au chef de l'Etat.
 - Activité 8.1.4 : Promouvoir l'utilisation des comptes nationaux.

Objectif 9: Suivi-évaluation et rapports effectués.

- Résultat 9.1 : Suivi-évaluation et rapports effectués.
 - Activité 9.1.1 : Explorer les outils de suivi disponibles pour le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008.
 - Activité 9.1.2 : Développer des outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008.
 - Activité 9.1.3 : Appliquer les meilleures pratiques dans le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008.
 - Activité 9.1.4 : Élaborer un cadre standard de reporting (pays, CER et continent).
 - Activité 9.1.5 : Conduite d'exercice d'évaluation et de diffusion des résultats auprès de tous les intervenants, y compris les INS.
 - Activité 9.1.6 : Revue entre les pays.

2.3. Indicateurs de performance

Voici les principaux indicateurs permettant de valider et de suivre la réalisation des interventions et les résultats de l'exécution du projet :

- Rapport/publication continentale annuelle des données de comptabilité nationale du PCI ;
- Des logiciels spécialisés adoptés ;
- Documents sur des données administratives pour les comptes nationaux ;
- Documents sur des classifications internationales adaptées à l'Afrique ;
- Documents sur d'autres systèmes internationaux de statistiques adaptés à l'Afrique ;
- Documents sur des enquêtes statistiques pour les comptes nationaux ;
- Principaux membres de l'AGNA désignés ;
- Document sur le profil du comptable national.
- Existence d'une structure de mise en œuvre de stratégie fonctionnant au niveau continental et production régulière des rapports de suivi et évaluation ;
- Documents juridiques liés à la création d'un Institut de Comptabilité Nationale ;
- Liste de comptes pour chaque groupe de pays ;
- Liste des classifications pour chaque groupe de pays ;
- Liste des groupes de pays ;
- Notes méthodologiques ;
- Les calendriers nationaux, les calendriers REC et les calendriers régionaux adoptés ;
- Nombre de pays ayant adopté et appliquant systématiquement les méthodologies recommandées ;
- Nombre de pays ayant adopté les méthodes recommandées et les arrangements institutionnels, utilisant les matériaux de plaidoyer, menant une campagne de plaidoyer et entreprenant et participant aux les activités de renforcement des capacités ;
- Nombre de pays entreprenant officiellement un plaidoyer statistique dans le domaine de la comptabilité nationale ;
- Nombre de pays ayant intégré les travaux du PCI dans les activités de routine de comptes nationaux
- Nombre de pays produisant les comptes nationaux conformément aux calendriers national, sous régional et régional ;
- Nombre de pays produisant les comptes nationaux de façon optimisée et rationalisée ;
- Nombre de pays avec des mécanismes de coordination pour les statistiques de comptabilité nationale ;
- Nombre de pays avec une augmentation des publications et une amélioration de la diffusion des statistiques de comptabilité nationale suivant les normes du SCN 2008 ;
- Nombre de groupes de travail de validation de données sous régionales et régionales ;
- Nombre d'États fragiles et de petits pays en développement participant à PCI-Afrique ;
- Nombre de pays non participants PCI-Afrique 2005 assistés ;
- Nombre de personnes formées ;
- Nombre de groupes de travail sous régionaux sur la comptabilité nationale et la validation de la décomposition du PIB en positions élémentaires ;
- Liste des produits par REC et liste de produits par pays ;
- Publications sur les PPA en harmonie avec les publications des comptes nationaux ;
- Des ressources mobilisées, sécurisées et allouées ;
- Série de réunions de l'AGNA;
- Et des programmes standards et des modules de formation sur la comptabilité nationale.

Les sources pour la majorité des indicateurs ci-dessus sont les rapports d'avancement de projet préparés périodiquement.

2.4. Risques et hypothèses

Des risques importants (et les descriptions correspondantes de ces risques) qui pourraient mettre en péril la réalisation des résultats du projet régional et les mesures d'atténuation relatives qui minimiseraient leurs impacts ont été identifiés et présentés dans le tableau suivant.

En outre, un cadre de gestion du risque a été proposé pour s'assurer que les risques sont surveillés et contrôlés. Le cadre implique l'identification de nouveaux risques, leur enregistrement, leur analyse et la préparation de réponses adéquates.

Table 3: Risques et mesures de traitement

Vecteur de risques	Description/Discussion	Mesures de traitement
1. Risques au niveau des donateurs		
1.1 Engagements non durable des donateurs	L'engagement des donateurs pour financer une partie du projet régional peut ne pas être durable pendant toute la durée de vie	- Organiser et mettre en œuvre la stratégie par étape et groupe de pays
1.2 Mobilisation et sécurisation des fonds nécessaires à la couverture des coûts de tout le projet	Il pourrait ne pas être aisé de mobiliser la totalité des fonds dans les délais appropriés pour financer tout le projet	- Plaidoyer important auprès des potentiels donateurs
1.3 Grande taille du projet	Le projet couvre tous les pays africains et les CER avec 4 composantes de mise en œuvre et des activités croisées	- La mise en œuvre des activités pourrait être financée comme des sous-projets - Organiser et mettre en œuvre la stratégie par phase et par groupe de pays
2. Gestion du risque du projet régional		
2.1 Problème de coordination du projet régional	Certaines tâches du projet seront réalisées en parallèle par différentes structures (BAD, CEA et CUA). Ce qui demande des mécanismes de coordination et de gestion	- Le Coordonnateur Régional de la Stratégie sera assisté par un coordonnateur technique et un fonctionnaire
2.2 Faiblesse du système de suivi et évaluation dans les pays	Au niveau des pays, le système de suivi et évaluation n'existe pas toujours ou n'opère pas efficacement	- Assister les pays dans le développement et la mise en œuvre des systèmes de suivi et évaluation
2.3 Risque de gestion	Si tous les risques ne sont pas régulièrement suivis, évalués/contrôlés et traités, le succès du projet est compromis	- Mettre en place un plan opérationnel de management de risque - S'assurer que les rapports réguliers sont discutés avec les hautes autorités et que les mesures de traitement sont exécutées
2.4 Allocation inadéquate des ressources et délai dans le déblocage des fonds	La planification pourrait avoir sous-estimée les ressources nécessaires ou le déblocage des fonds pourrait subir des délais	- Réviser régulièrement le budget et le plan de travail - S'assurer du déblocage des fonds dans les délais
2.5 Possible faiblesses des CER et des organisations sous régionales	Certaines organisations pourraient ne pas avoir les capacités de soutien des activités du projet telles que définies.	- Identifier les capacités de chaque organisation et assister celles-ci. L'établissement du profil des organisations devrait être utile.
2.6 Le programme de travail et les coûts du projet ne correspondent pas	Le volume des activités pourrait être trop ambitieux, demandant ainsi des ressources supplémentaires qui ne seraient pas disponibles	- Suivre régulièrement l'adhésion au plan initial et s'assurer que les fonds sont disponibles - Inclure une gestion appropriée des activités en accord avec le programme des composantes techniques

La gestion des risques sera dynamique tout au long du cycle de vie de l'ensemble du projet régional. Un journal de risques de tous les problèmes non résolus et des risques associés à des problèmes qui peuvent survenir au cours de la mise en œuvre du projet sera tenu afin de

suivre et de contrôler ceux-ci. Les risques résiduels et/ou leurs changements en termes de probabilité d'occurrence ainsi que l'ampleur de l'impact seront mis à jour tandis que les nouveaux risques seront continuellement identifiés, analysés et enregistrés dans le journal (voir figure ci-dessous).

Cependant, les hypothèses sont en fait les conditions nécessaires pour obtenir des résultats après que les risques aient été gérés. Pour cette raison, elles ont été définies pour chaque activité et incluses dans le cadre logique (Cf. Annexe I du *document anglais*).

3. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION

3.1. Cadre institutionnel et mécanismes de coordination

La mise en œuvre du SCN 2008 suivra un mécanisme de coordination conforme au Cadre de Stratégie Régional de Référence (CSRR) pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique. Par conséquent, comme c'est le cas pour la mise en œuvre dans d'autres domaines créés par StatCom-Africa, les coordonnateurs continentaux de la stratégie sont : la BAD, la CUA et la CEA.

La structure de gouvernance régionale, entre autres, exécutera le projet régional, allouera les ressources, surveillera la mise en œuvre, évaluera et rapportera les progrès accomplis. Elle fera usage des arrangements existants - des processus et des structures aux niveaux continental, régional et national - et évitera ainsi la création de nouvelles structures et l'utilisation dispersée des ressources.

Un Comité Directeur Régional (CDR) sera établi comme organe décisionnel du projet. Le Comité, qui comprend les utilisateurs et les producteurs de statistiques, sera sous présidence du Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEA.

Les responsabilités de la CDR comprennent :

- la définition des orientations globales et le suivi du projet régional ;
- la coordination globale du projet régional ;
- l'approbation du plan de travail général ;
- la gestion globale du plan de mise en œuvre ;
- la mobilisation des ressources ;
- et les rapports de mise en œuvre à StatCom-Afrique et au CoDG.

Il comprendra des membres du Comité de Coordination Statistique Africain (CCSA) (BAD, CUA, ACBF, CEA), les africains amis du président de la Commission Statistique des Nations Unies (Maroc, Ouganda, Éthiopie, Sénégal), le président de StatCom-Afrique (Afrique du Sud), les coordonnateurs régionaux du Groupe Africain de Comptabilité Nationale (GACN) ; les Centres de formation statistiques (1 représentant), les Instituts Nationaux de Statistique (2 représentants), des Institutions de recherche économique (1 représentant), la Division Statistique des Nations Unies et les donateurs (p. ex., Banque Mondiale, DFID, USDA et Bill et Melinda Gates Foundation). Le CDR tiendra une réunion régulière chaque année.

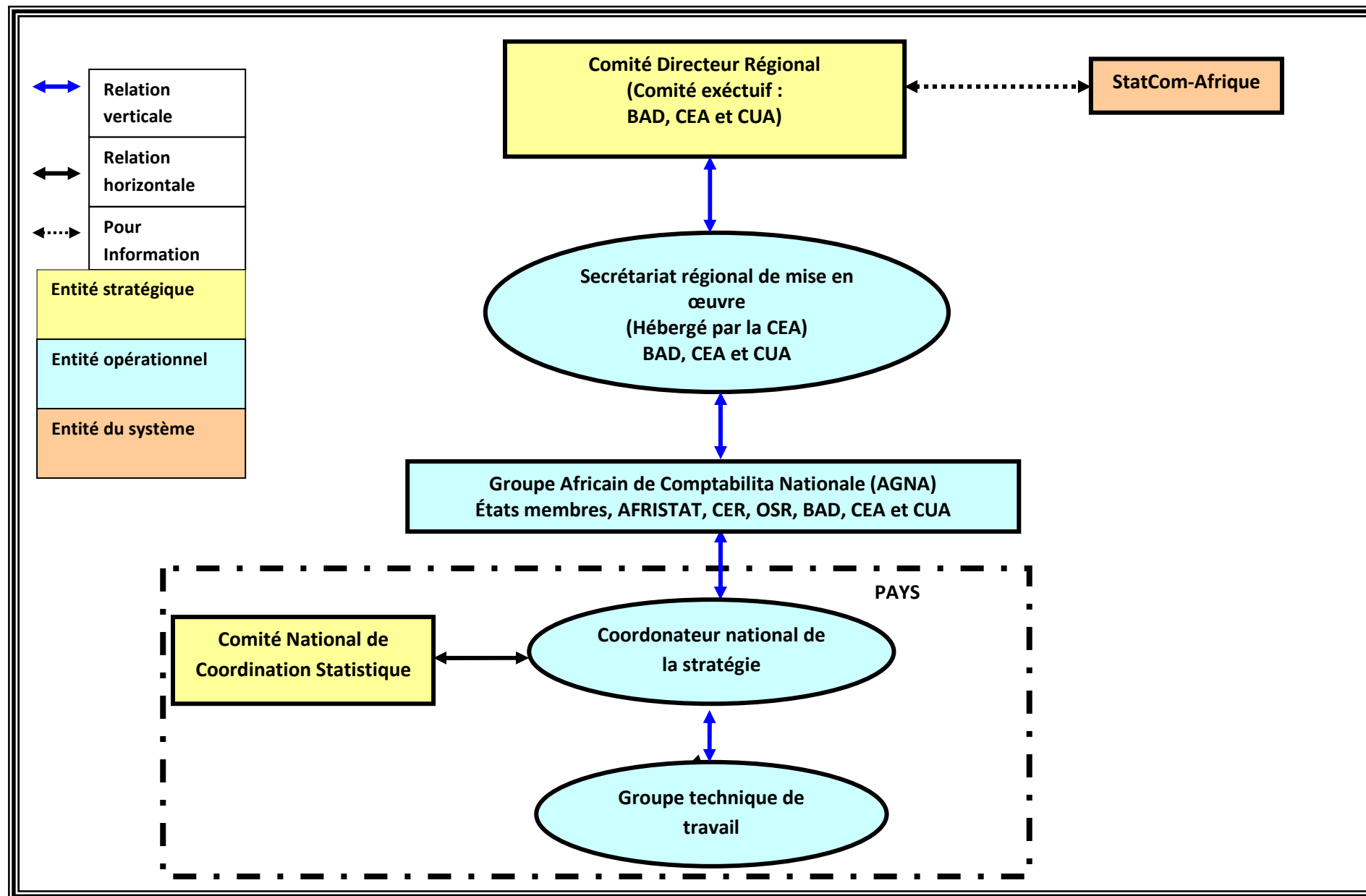
Un Secrétariat Régional de Mise en Œuvre (SRMO) sera établi à la CEA. Les trois (3) coordonnateurs régionaux de l'AGNA seront les membres du Secrétariat. Les autres membres

sont le Secrétaire Régional, les Conseillers régionaux en comptabilité nationale, un Responsable des finances, un Responsable du suivi-évaluation et une Assistante de direction. Les responsabilités du Secrétariat comprennent, notamment, la mobilisation et l'allocation de ressources, le suivi-évaluation et les rapports sur la mise en œuvre du projet. L'institution hôte, la CEA, sera le secrétariat. Le Secrétariat fera rapport au CDR.

Les Communautés Économiques Régionales (CER) / Organisations sous régionales : les cinq communautés économiques régionales (la CEDEAO, la CEEAC, la COMESA, la SADC, l'UMA) auront le rôle de coordonnateurs sous régionaux et AFRISTAT le rôle de conseiller technique. Le cas échéant, les organisations sous régionales comme les centres de formation en statistique seront impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie. Dans les domaines où des capacités manqueraient, un soutien sera apporté.

Au niveau national : Les principaux bénéficiaires de la stratégie régionale seront les pays qui ont besoin de bons comptes nationaux et statistiques économiques pour la formulation de politiques adéquates, la prise de décision etc. Les pays assumeront la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie. Le mécanisme de mise en œuvre au niveau national comprendra : un Comité National de Coordination Statistique présidé par un utilisateur des données, habituellement une personne de haut niveau du ministère des finances et/ou du Comité de planification en charge de la formulation de politiques, qui supervisera le développement du Système Statistique National ; un coordonnateur national de la stratégie pour s'occuper du travail administratif et technique dans la mise en œuvre de la stratégie dans le pays ; et un groupe de travail technique afin d'aider le coordonnateur.

Figure 1 : Structure de gouvernance du projet



3.2. Stratégie de mise en œuvre/méthodologie

Comme convenu par l'AGNA, ce projet régional sera le projet régional commun pour la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique, qui est également compatible avec la stratégie globale pour la mise en œuvre du SCN 2008. Pour que les objectifs du projet régional soient réalisables, ils seront appuyés par une matrice d'interventions avec une définition claire des rôles des différentes parties prenantes au niveau régional, sous régional et national, un plan de travail détaillé et un calendrier bien défini pour une durée de cinq ans de 2012 à 2017 ainsi qu'un budget détaillé du projet. La démarche spécifique du projet s'appuie sur les expériences et les meilleures pratiques dans les pays acquises au cours des précédentes mises en œuvre des versions 1993 et 1968 du SCN.

Le projet suit quatre processus complémentaires qui se renforcent mutuellement, à savoir :

- Le développement de méthodologies suivi par le renforcement des capacités qui comprend la formation et l'assistance technique;
- le renforcement des institutions ;
- le plaidoyer ;
- et le suivi et évaluation ainsi que le reporting qui supporteront continuellement les processus mentionnés ci-dessus.

Développement de méthodologies

Un ensemble de manuels et de guides sera développé au sein de l'AGNA. Ces documents techniques donneront des orientations claires, des procédures et méthodes spécifiques portant sur la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays africains avec leurs particularités ; y compris les concepts et définitions, les nomenclatures, les besoins de données, les méthodes de compilation dans les domaines tels que le cadre central d'enquêtes intégrées, les méthodes de collecte de données, les données administratives, le marché de l'information et l'analyse de données.

Les membres de l'AGNA travailleront ensemble pour produire une liste de problématiques pour le développement des manuels afin de satisfaire les besoins urgents des pays. Par exemple, certaines de ces questions et sujets qui ont été répertoriés dans le DocPro régional sont les suivants :

- questions spécifiques aux pays africains demandant un traitement séparé par rapport aux recommandations du SCN 2008 ;
- adaptation des nomenclatures internationales ;
- identification des sources de données administratives et développement des tables de passage avec les tables du SCN 2008 ;
- développement des tables de passage entre les questionnaires des enquêtes économiques et les tables du SCN 2008 ;
- développement des statistiques du secteur informel pour la compilation des comptes nationaux et des statistiques économiques ;
- développement de manuels sur la conception et l'organisation des enquêtes économiques ;
- développement des guides pratiques sur les comptes trimestriels, la répartition du PIB pour le PCI ;

- et le développement des tables de passage entre les autres variables macroéconomiques du système statistiques et les comptes nationaux pour une utilisation de ces statistiques.

L'AGNA s'organisera ensuite en plusieurs groupes opérationnels de travail et chaque équipe travaillera sur chacune des questions techniques identifiées et convenues afin de produire un manuel. Le processus de discussion et de développement du manuel par chaque groupe de travail de l'AGNA sur une question/sujet technique particulier constituera déjà un renforcement des capacités des membres ayant participé. Au moment où le manuel sera développé, tous les membres du groupe de travail sera un spécialiste et expert dans la question/sujet particulier(e).

Afin d'assurer la productivité et l'efficacité du groupe, chaque groupe opérationnel de travail sera aidé et soutenu par un expert-conseil pour préparer le projet de manuscrit pour discussion, réviser et finaliser le manuscrit en prenant en compte les commentaires et recommandations reçues des membres de l'AGNA. Le conseiller régional préparera le plan du document technique en liaison avec les membres du groupe opérationnel de travail, présentera les grandes lignes à l'AGNA, incorporera les commentaires du groupe de travail, fera une ébauche de la première version du document qui sera circulée au sein du groupe opérationnel de travail pour commentaires et suggestions, discutera avec les membres du groupe de travail en parallèle de la réunion suivante de l'AGNA. Après avoir répété une autre série de la procédure ci-dessus, les conseillers régionaux réviseront, discuteront et finaliseront les documents techniques avec l'AGNA. Pendant le processus, des consultations seront conduites au sein d'un réseau de spécialistes, y compris des institutions, des universités et des experts, appuyés par le Secrétariat régional de la mise en œuvre.

Chaque activité sous le volet développement de méthodologies s'effectuera en trois phases : la préparation des guides et manuels ou de manuels, la formation des pays et la conduite de mission d'assistance technique sur demande des pays. Chaque document exigera : un an de préparation ; un an pour renforcer les capacités des pays au niveau régional ; et deux ans pour conduire une assistance technique sur demande des pays. Par conséquent, il est supposé que trois réunions de l'AGNA seront nécessaires pour finaliser un document technique. À la fin du processus, le document doit être traduit et imprimé. Les mesures concernant l'impression et la traduction de documents peuvent se chevaucher entre deux années : en supposant que le SRMO engagera les actions correctives au bon moment. Les acteurs clés pour l'exécution de ce programme sont les suivantes : les États membres et les organisations sous-régionales pour l'envoi de commentaires pour l'amélioration de la qualité des documents et la pris en compte des spécificités de l'Afrique ; les organisations régionales comme facilitateurs; et le SRMO représenté par les conseillers régionaux pour préparer toute la documentation.

Renforcement des capacités : formation et assistance technique

Le renforcement des capacités sera réalisé à travers la formation et l'assistance technique.

Au niveau régional, les manuels développés seront échangés et partagés entre les groupes opérationnels de travail et au sein de l'AGNA dans son ensemble par voie électronique et lors des séminaires/ateliers ainsi que des réunions de l'AGNA organisés périodiquement au niveau régional. Ainsi, les membres de l'AGNA apprendront et connaîtront le contenu des manuels et guides élaborés par les autres groupes opérationnels de travail.

Au niveau des pays, les membres de l'AGNA seront les formateurs lors d'ateliers et séminaires de formation ; distribueront et de diffuseront les manuels développés dans leurs pays respectifs tant en assurant la formation des comptables nationaux aux niveaux national et infranational.

Sur requête des États membres, des experts et des consultants seront envoyés dans les pays si ces derniers estiment avoir besoin du soutien des institutions régionales et sous-régionales lors des formations aux niveaux national et infranational ou/et pour un appui dans la mise en œuvre pratique et opérationnelle des recommandations.

En plus de ces missions d'assistance technique liées au développement de documents techniques, il y aura des missions menées au cours de l'ensemble du projet dans les catégories de pays suivantes :

- pays n'ayant pas participé au PCI-2005 ;
- petits pays et pays fragiles en développement ;
- et pays en retard dans la mise en œuvre du SCN 1993.

Les partenaires clés pour l'exécution des activités liées à la formation et à l'assistance technique sont les suivants : les organisations régionales comme facilitateurs ; les pays et les organisations sous-régionales comme bénéficiaires : les représentants de l'AGNA sont supposés relayer l'information au niveau des pays et être en contact avec les institutions régionales pour résoudre des problèmes spécifiques.

Renforcement des institutions

L'objectif du renforcement institutionnel est de développer les capacités institutionnelles et organisationnelles. La majorité des pays africains font l'expérience de faiblesses institutionnelles et organisationnelles qui inhibent le développement efficace des systèmes statistiques nationaux en général et de la comptabilité nationale et statistiques économiques en particulier. Le renforcement institutionnel devrait permettre de régler ces faiblesses au niveau des pays fondés en se fondant sur des besoins spécifiques. La conception de SNDS est l'un des meilleurs moyens de renforcer les capacités nationales et de renforcer les statistiques appuyant la croissance économique nationale et internationale ainsi que le développement.

Les questions telles que la périodicité de mise à jour des manuels et guides, la définition du calendrier de publication des comptes nationaux et l'établissement du réseau des comptables nationaux africains peuvent être établies dans tous les pays par le biais de discussions et d'accords portant sur des propositions préparées, révisées et de finalisées. Ces procédures peuvent être à l'ordre du jour lors des réunions régulières de l'AGNA surtout pendant la période d'exécution du projet régional. Ainsi, toutes les décisions connexes seront prises conjointement par l'AGNA puis mise en œuvre dans tous les États membres.

Les activités dans le cadre du renforcement institutionnel seront principalement entreprises par les conseillers régionaux qui prépareront des propositions pour discussion au cours des réunions de l'AGNA.

Campagne de plaidoyer

Adopter la SCN 2008 est une décision politique prise par les États membres avec l'engagement national. Par conséquent, un processus clés du projet régional est de préparer et de fournir des matériaux à divers décideurs sur comment les comptes nationaux et les statistiques économiques peuvent être utiles lors de l'élaboration de politiques et lors de la mobilisation de ressources la compilation et l'élaboration des comptes nationaux et des statistiques économiques.

L'une des leçons précédentes tentatives pour mettre en œuvre les anciennes versions du SCN est qu'aucun résultat significatif ne peut être obtenu sans une stratégie active et cohérente de plaidoyer, touchant notamment les Chefs d'État et de gouvernement, les parlementaires, les ministres des finances, de la planification et de l'économie, les gouverneurs des banques centrales, la société civile et les partenaires au développement.

Le plaidoyer doit toucher tous les segments de la gouvernance dans chaque pays et devenir un élément important de la stratégie nationale de développement économique et statistique. Ainsi, plus que par le passé, le plaidoyer doit être une promotion et une activité de soutien au cours de la mise en œuvre du projet régional en Afrique.

3.3. Besoins financiers

Ci-dessous, la description du budget en annexe 2. Le budget global est estimé à 100 millions dollars EU, y compris la création d'un Institut de comptabilité nationale (30 millions de dollars EU) et les contributions en nature aux niveaux continental, régional, sous-régional et national (environ 53 millions de dollars EU). Comme mentionné dans l'article 3.2, le document de projet sera exécuté à travers les composantes opérationnelles suivantes : développement méthodologique, renforcement institutionnel, campagne de plaidoyer et suivi, évaluation et rapports. Par conséquent, les activités sont regroupées en fonction de ces composants, et le budget est préparé sur cette base.

Développement de méthodologies

Chaque document exigera :

- un an de préparation ;
- Un an pour le renforcement des capacités des pays au niveau régional ;
- et deux ans pour l'assistance technique sur demande des pays.

Un ensemble de documents techniques sera préparé et finalisé en trois réunions AGNA chaque année. À la fin du processus, il sera nécessaire de traduire et d'imprimer les documents. Pour chaque réunion de l'AGNA, le coût est estimé à 246 250 dollars EU pour trois jours de réunion rassemblant 64 participants provenant des pays et des CER, l'indemnité journalière de subsistance est supposé pour être en moyenne à 275 dollars EU ; et le voyage de six conseillers régionaux et de trois fonctionnaires du secrétariat.

Pour l'impression et la traduction de documents, les hypothèses suivantes ont été faites :

- impression de documents : 50 dollars EU et 10 copies par pays pour chaque Manuel
- traduction du document : 15 000 dollars EU par document pour la traduction dans une langue

Par conséquent, pour chaque jeu de six manuels, 162 000 dollars EU et 90 000 dollars EU seront nécessaires pour respectivement l'impression et la traduction des documents.

Formation et assistance technique

Les missions d'assistance technique seront organisées à la demande des pays. Aux fins de préparation de budget, nous supposons que :

- dix (10) pays par an peuvent demander des missions d'assistance technique ;
- et une mission d'assistance technique sera effectuée au cours de cinq jours ouvrables et avec deux fonctionnaires ou un fonctionnaire et un conseiller régional.

Une provision de 188 500 dollars EU pour ces missions d'assistance, organisée par les organisations régionales, a été proposée pour un ensemble de méthodes ou de documents techniques spécifiques. Les missions d'assistance technique, qui sont liées à l'élaboration de documents techniques, seront réalisées pendant une période deux ans pour un ensemble de méthodes ou de documents techniques spécifiques. Une provision 10 000 dollars EU a été réalisée pour la logistique lors des missions d'assistance pour couvrir deux types de dépenses à savoir : les dépenses liées à des études pilotes menées pour tester les méthodologies développées ; ou la fourniture de facilités pour organiser des sessions de formation au niveau national.

En outre, pour promouvoir la coopération Sud-Sud et les échanges de bonnes pratiques, une provision de 94 250 dollars EU a été faite.

Renforcement institutionnel

Le renforcement de centres de formation statistique existants se fera grâce à des ateliers spéciaux organisés chaque année pour ces centres, à partir de la deuxième année du projet. À cet effet, le SRMO organisera des ateliers de 5 jours qui rassembleront autour de 30 participants avec trois fonctionnaires du SRMO pour servir la réunion. Chaque année, une provision de 153 850 dollars EU a été faite, y compris 20 000 dollars EU pour les frais d'interprétation et 20 000 dollars EU pour les frais de logistique.

Pour le développement d'outils informatiques, un guide pour conseiller les pays sur les outils à utiliser sera préparé avec l'aide d'un consultant. Ensuite, missions seront réalisées par les conseillers régionaux dans les pays sur demande. Par conséquent, 124 833 dollars EU ont été provisionnés pour couvrir les frais d'élaboration du Guide par un consultant (20 000 dollars EU pour le consultant) au cours de l'année 2, l'impression et la diffusion et de validation du guide grâce à des ateliers. Des fonds sont également prévus pour les missions d'assistance, 62 833 dollars EU par an, ce qui représente environ un tiers des fonds alloués pour les missions d'assistance telles que mentionnées plus haut.

Des provisions de 6 millions dollars EU par an, soit un total de 30 millions USD pour cinq ans, sont prévues pour couvrir les frais liés à l'établissement d'un institut continental de formation spécialisé dans la comptabilité nationale.

Campagne de plaidoyer

Pour la campagne de plaidoyer, une provision de 150 000 dollars EU pour les cinq années de vie du projet a été faite pour préparer des outils de promotion par un consultant, leur impression et leur diffusion : soit 30 000 dollars EU par an. Pour le plaidoyer aux niveaux sous-régional et régional, 350 000 dollars EU pour couvrir les missions menées par des organisations régionales ou le SRMO du projet au cours de l'ensemble du projet : soit 70 000 dollars EU par an.

Évaluation et rapport

Pour le suivi et le reporting du projet, une réunion du CDR est prévue chaque année, et cinq missions de terrain par an dans un pays des cinq sous-régions sont également proposées pour surveiller l'exécution du projet. Par conséquent, 965 000 dollars EU sont prévus pour être utilisés pour cette composante. Les frais d'organisation de chaque CDR sont d'environ 143 000 dollars EU et les ressources nécessaires pour les missions de terrain sont environ 50 000 dollars EU par an.

Le CDR rassemblera 26 personnes pendant trois jours et aura besoin de trois fonctionnaire du SRMO pour servir lors de la réunion.

La CEA fournira également environ 720 000 dollars EU par an pour couvrir les frais des fonctionnaires qui seront impliqués dans la gestion SRMO sur une base quotidienne.

Autres intrants possibles du projet

Il est prévu que le budget total requis soit mobilisé auprès des donateurs. Il est également prévu qu'en plus de contribuer aux fonds du projet, certains donateurs peuvent fournir des intrants supplémentaires en nature :

- La CEA sera l'hôte du Secrétariat régional de mise en œuvre. Il va faire un apport en nature (tels que les équipements de bureau et fournitures, installations de communication et du personnel professionnel et de soutien): 3,6 millions dollars EU.
- Comme institution leader dans l'exécution du PCI en Afrique, la BAD contribuera à la mise en œuvre de la composante comptabilité nationale du PCI : 3,6 millions dollars EU.
- De façon similaire, l'Union Africaine fournira 3,6 millions USD.
- Au niveau des pays, les gouvernements paieront les salaires des fonctionnaires impliqués dans l'exécution du projet régional, fournira l'espace; etc. participeront à hauteur de près d'un million de dollars EU par pays.

3.4. Impact de long terme

Il est crucial que les activités lancées au cours de la mise en œuvre du projet régional aient non seulement un impact pendant la durée du projet mais aussi qu'elles aient un impact durable au-delà de la durée de vie du projet. Les facteurs suivants ont été pris en compte dans la conception du projet régional afin d'obtenir cet impact de long terme :

Appropriation et participation des intervenants

Des dispositions ont été prises pour que les pays africains, les organisations continentales (BAD, CEA et CUA) et autres s'approprient le DocProc régional et participent pleinement à leur mise en œuvre au titre de partenaires. L'appropriation et la participation sont essentielles pour une gestion stratégique réussie et des clés pour la réussite de toute stratégie. Après tout, « *Les personnes appuient ce qu'elles ont aidé à créer* ».

Utilisation des Structures existantes

Dans la mesure du possible, les structures existantes et les procédures du système statistique africain serviront au lieu de créer des structures parallèles. Ces structures ont été établies depuis le milieu des années 2000 pour améliorer la coordination des travaux statistiques en Afrique. De nouvelles structures seront créées uniquement lorsque cela sera nécessaire. Dans le cas où il existerait des faiblesses au niveau des structures, celles-ci seront renforcées afin de supporter continuellement les pays.

Les structures existantes et les processus au niveau régional et sous régional qui seront mises à contribution comprennent : la Commission Statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique), le Comité des Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique africains (CoDG), le Comité Africain de Coordination Statistique (CACCS) et les organisations sous régionales (OSR).

Des exemples des structures de coordination pour les statistiques nationales sont : les Comités Nationaux de Coordination Statistique (CNCS) et les Comités Techniques Nationaux pour la Statistique (CTNS). Les CNCS sont établis comme des forums d'utilisateurs et de producteurs de données afin de guider l'élaboration de statistiques nationales dans les pays. En revanche, les CTNS sont établis pour traiter tous les aspects techniques de gestion et de production de données statistiques. Dans certains pays, la mise en place de ces comités a été soutenue par la législation nationale statistique ; dans d'autres pays, ils ont été établis dans le cadre des SNDS afin d'intégrer les utilisateurs-clés de données dans le SSN ; et dans d'autres pays, ils ont été établis comme des structures ad hoc.

Renforcement des capacités et le renforcement des institutions

L'objectif du renforcement des capacités et du renforcement des institutions est d'augmenter les ressources humaines, matérielles, financières et techniques pour les activités de la comptabilité nationale au niveau national et d'institutionnaliser les normes harmonisées et nouvelles procédures de collecte, de traitement, de compilation, d'analyse et de diffusion de données pour les comptes nationaux ; et pour. Ainsi, à la fin du projet, les INS auront les capacités d'identification de leurs problèmes, de conception de solutions ou de plan, de

gestion, de mise en œuvre et de suivi de leurs propres projets au-delà de la durée de vie du projet.

Suivi et évaluation, reporting

Pour le suivi du projet, une réunion du CDR est prévue chaque année. Cinq missions de terrain dans un pays des 5 sous-régions sont aussi proposées pour suivre l'exécution du projet. Ces activités seront conduites tout au long du projet. Les principaux acteurs de ces activités sont :

- Les Etats membres ;
- Les organisations régionales et sous-régionales ;
- Les membres du CDR ;
- Et le SRMO.

4. SUIVI-ÉVALUATION ET RAPPORTS

4.1. Suivi et évaluation

Les activités de tout le projet régional seront soumises à des examens périodiques de suivi-évaluation selon un calendrier adopté et des délais pour assurer la qualité requise des produits. Le processus fera intervenir toutes les parties prenantes clés - notamment les bénéficiaires, les agences de mise en œuvre et les partenaires de développement - pour évaluer régulièrement les performances, les progrès dans l'exécution du plan de travail et le budget ainsi que les autres éléments du plan selon la nécessité et pour se prononcer sur les ajustements de la matrice des résultats du projet.

Pendant que le suivi et la supervision réguliers seront menés par le SRMO au niveau régional, les CER/OSR et pays auront un important rôle à jouer aux niveaux sous régional et national. Un système détaillé de suivi et évaluation de la mise en œuvre à tous les niveaux de chaque activité technique sera établi par le Bureau du SRMO pour mesurer l'efficacité et l'efficacité du projet et assurer de bons résultats. L'AGNA jouera un rôle important dans le processus de suivi de la mise en œuvre de la stratégie du SCN 2008, surtout au niveau national.

Pour être plus efficace et efficient, suivre la mise en œuvre du projet régional aux niveaux régional, sous régional et national sera également entrepris par le biais des réunions de l'AGNA et la participation de la BAD/CEA/CUA dans les réunions de coordination nationale et régionale et autres réunions importantes aux niveaux régional et sous régional. Les activités de renforcement des capacités telles que les ateliers et séminaires où les bénéficiaires se réuniront dans le cadre du projet régional peuvent également servir aux mêmes fins. De la même façon, les CER/OSR profiteront de leurs activités régulières dans leurs États respectifs pour suivre les activités sur le terrain concernant le projet régional.

Une étude d'évaluation de base se déroulera au début du projet pour tous les pays africains. L'enquête d'évaluation de référence s'effectuera au moyen du questionnaire d'évaluation et des visites de pays sélectionnés.

La réunion annuelle du Comité directeur régional est une partie importante du suivi-évaluation. Basé sur les progrès annuels et autres rapports de projet disponibles, le Comité examinera les réalisations du projet et fournira des recommandations pour que des mesures correctives appropriées soient prises. Les membres du Comité directeur régional devraient, selon le cas, entreprendre des visites sur le terrain pour les aider à maintenir le contact avec les activités du projet et de suivre l'évolution.

Un autre volet important du suivi-évaluation est l'évaluation et la revue finales. Une évaluation finale du projet sera entreprise et comprendra la préparation d'une évaluation participative des bénéficiaires qui se traduira par un rapport final. L'évaluation devrait être approfondie et exhaustive afin d'examiner tous les aspects clés du projet, y compris la justification, les objectifs, la conception, les activités et les réalisations. Elle permettra d'évaluer les résultats et leurs effets/impacts distincts et conjoints dans les domaines d'intérêt et les pays. Une réunion d'examen final aura lieu après que l'évaluation finale du projet a été complétée. Elle permettra aussi de prendre des décisions sur les activités appropriées à mettre en œuvre dans les années suivantes.

L'évaluation du rendement du projet sera entreprise par des équipes indépendantes. Les personnes précédemment associés à la conception du projet, l'exécution et l'évaluation ne sont pas éligibles dans ces équipes. La mission peut opter pour des personnes du projet ou d'autres pour participer en tant que personnes-ressources dans les évaluations.

4.2. Reporting

Le système de suivi-évaluation mentionné ci-dessus sera effectifs atteints au moyen de rapports. Des rapports réguliers sont requis pour la bonne conduite du projet. Le système de rapports aidera à suivre les progrès du projet régional, offrir aux intervenants des mises à jour régulières sur le statut du projet afin de les mettre au courant de tout changement par rapport au plan d'origine. Des outils tels que des rapports de situation du projet régional, des graphiques et des pratiques normalisées seront importants pour l'avancement du projet régional. Ces outils permettront aux bureaux de mise en œuvre de surveiller et contrôler le projet en fournissant des renseignements en temps opportun sur des éventuels problèmes ou des tendances qui pourraient affecter négativement le projet. Plus précisément, les outils à utiliser pour le suivi-évaluation aux niveaux régional, sous régional et national seront préparées par fournis par les pays, les CER, l'AGNA et le SRMO pour soumission à StatCom-Afrique et à son bureau.

4.3. Communication et visibilité

La communication et le partage des résultats avec tous les intervenants permettra de respecter leurs exigences ainsi que renforcer l'effet long terme des actions et des résultats. Comme l'expérience et les meilleures pratiques seront être acquises et les leçons apprises, ces informations seront partagées avec d'autres pays et les organisations partenaires pour renforcer le développement de la statistique dans l'ensemble.

Un mécanisme de diffusion transparente en temps opportun des données et des informations sera établi. Ce type de réseau de communication sera renforcé tout au long du cycle de vie entier du plan afin que la visibilité de la stratégie soit conservée et accrue aux niveaux des pays, des CER/OSR et du continent.

Le Secrétariat du projet régional documentera et diffusera les enseignements tirés du projet. Il sera responsable du maintien du contact avec toutes les parties prenantes sur les progrès accomplis et les leçons apprises pour un partage entre toutes les parties concernées des rapports techniques et des manuels préparés, etc.

Par le biais des réunions du Comité directeur régional, les intervenants clés du projet seront régulièrement informés des progrès accomplis et des leçons apprises.

Annexe 1 : Budget indicatif en milliers de dollars EU

Composantes/Activités		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL	Sources
Développement de méthodologies								
2.1.2; 2.1.3; 2.1.4	Manuel sur les sources de données pour le SCN 2008	MD	TR	TA	TA	TA		
3.1.2	Manuels sur la décomposition du PIB pour le PCI-Afrique	MD	TR	TA	TA	TA		
4.1.1; 4.1.2; 4.1.3; 4.1.4	Manuel sur les enquêtes pour la comptabilité nationales	MD	TR	TA	TA	TA		
4.2.1; 4.2.2;	Manuel sur les sources de données administratives pour la comptabilité nationale	MD	TR	TA	TA	TA		
4.4.1	Manuel sur l'adaptation des classifications internationales	MD	TR	TA	TA	TA		
2.1.1	Manuel sur les questions spécifiques à l'Afrique		MD	TR	TA	TA		
2.1.4	Manuel sur les comptes trimestriels		MD	TR	TA	TA		
4.1.4	Manuel sur les prévisions des variables clés de comptabilité nationale		MD	TR	TA	TA		
4.3.1	Manuel sur l'utilisation des autres données macroéconomiques pour les comptes nationaux		MD	TR	TA	TA		
4.5.1	Manuel sur l'intégration du secteur informel dans les comptes nationaux		MD	TR	TA	TA		
Renforcement des institutions								
1.2.1	Gouvernance aux niveaux régional et sous-régional	X						
1.2.2	Gouvernance au niveau national	X						
2.2.2	Détermination de la périodicité de mise à jour des manuels	X						
4.2.3	Mécanisme de Coordination pour les sources adm. Et les mises à jour		X					
5.1.1	Calendrier de publication des comptes nationaux				X			
5.1.3	Adoption des versions des comptes nationaux				X			
6.2.1	Développement des programmes de formation en comptabilité nationale		X	X	X			
6.2.2	Développement des modules de formation spécimen			X	X			
6.2.3	Développement du profil de comptable national	X						
7.1.1	Établissement du réseau africain de comptables nationales	X	X	X	X	X		
7.2.1	Mise en place de l'équipe de conseillers régionaux	X	X	X	X	X		
7.2.2	Évaluation des systèmes statistiques et de leurs capacités	X	X	X	X	X		
3.2.2	Développer et publier un rapport annuel africain sur la décomposition du PIB en positions élémentaires	X	X	X	X	X		
5.1.2	Améliorer la validation des comptes nationaux au niveau régional et des CER		X					
5.2.2	Établir une liste minimale de tableaux à produire par catégories de pays		X					

Composantes/Activités		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL	Sources
6.1.1	Utiliser des outils informatiques modernes et adaptés		X	X	X	X		
6.2.4	Renforcer les instituts de formation existants	X	X	X	X	X		
6.2.5	Créer un institut de formation de comptabilité nationale	X	X	X	X	X		
Budget-1							39,879	
+6.3.1	Trois réunions de l'AGNA par an (MD, TR et IS) (Organiser des séminaires/ateliers de formation)	739	739	739	739	739	3,694	Donateurs
+2.2.1	Traduction, impression et diffusion des manuels		252	252			504	Donateurs
	Traduction, impression et diffusion du rapport africain sur la décomposition du PIB en positions élémentaires	42	42	42	42	42	210	BAD
+7.2.3	Assistance technique et pays pilotes (10 pays/an) (inclu. Pays en retard pour le SCN 1993)	189	189	189	189	189	943	Donateurs
7.2.1	Equipe de conseillers régionaux	720	720	720	720	720	3,600	Donateurs
	Créer un institut de formation de comptabilité nationale	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	30,000	Donateurs
6.1.1	Utiliser des outils informatiques modernes et adaptés		125	63	63	63	313	Donateurs
6.2.4	Renforcer les instituts de formation existants		154	154	154	154	615	Donateurs
Assistance Technique								
3.1.1	Intégrer la ventilation PCI-Afrique du PIB dans les activités courantes de comptabilité nationale avec pour référence le SCN 1993	TA	TA	TA	TA	TA		
3.1.3	Appliquer la méthodologie de décomposition du PIB pour le Round 2011 du PCI-Afrique	TA	TA	TA	TA	TA		
3.1.4.	Pays n'ayant pas participé au PCI-Afrique 2005	TA	TA	TA	TA	TA		
3.1.5.	Etats fragiles et petits pays en voie de développement	TA	TA	TA	TA	TA		
3.2.1	Améliorer la validation du PIB optique dépenses et des comptes nationaux au niveau des CER pour chaque pays membre	TA	TA	TA	TA	TA		
4.1.3	Conduire des enquêtes statistiques pour la comptabilité nationale	TA	TA	TA	TA	TA		
4.2.2	Partager les bonnes pratiques entre les pays grâce à l'assistance technique et la coopération Sud-Sud	TA	TA	TA	TA	TA		
Budget-2							2,356	
	Assistance technique(3.1.1-3.1.5; 3.2.1)	189	189	189	189	189	943	BAD
	Assistance technique et 5 pays pilotes (4.1.3)	189	189	189	189	189	943	Donateurs
4.2.2	Partager les bonnes pratiques entre les pays grâce à l'assistance technique et la coopération Sud-Sud	94	94	94	94	94	471	Donateurs

Composantes/Activités		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL	Sources
Campagne de plaidoyer								
7.3.1	Mobiliser et augmenter les ressources nationales en faveur comptabilité nationale par le biais de SNDS	X	X	X	X	X		
7.3.2	Impliquer les partenaires de développement pour le financement de la comptabilité nationale au niveau national	X	X	X	X	X		
7.4.1	Mobiliser et allouer les ressources pour le projet régional	X	X	X	X	X		
8.1.1	Préparer des outils de promotion et de plaidoyer	X	X	X	X	X		
8.1.2	Plaidoyer aux niveaux régional et sous régional	X	X	X	X	X		
8.1.3	Organiser le plaidoyer à divers niveaux du gouvernement, jusqu'au chef de l'Etat.	X	X	X	X	X		
8.1.4	Promouvoir l'utilisation des comptes nationaux.	X	X	X	X	X		
Budget-3							500	Donateurs
	Outils de plaidoyer	30	30	30	30	30	150	
	Plaidoyer aux niveaux régional et sous régional	70	70	70	70	70	350	
Rapport et suivi								
	Réunion du CDR	X	X	X	X	X		
	5 missions de terrain par an	X	X	X	X	X		
9.1.1	Explorer les outils de suivi disponibles pour le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008	X						
9.1.2	Développer des outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008.	X						
9.1.3	Appliquer les meilleures pratiques dans le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008.	X	X	X	X	X		
9.1.4	Élaborer un cadre standard de reporting (pays, CER et continent).	X						
9.1.5	Conduite d'exercice d'évaluation et de diffusion des résultats auprès de tous les intervenants, y compris les INS.	X	X	X	X	X		
9.1.6	Revue entre les pays.	X	X	X	X	X		
Budget-4							965	
	Réunion du CDR	143	143	143	143	143	715	Donateurs
	5 missions de terrain par an	50	50	50	50	50	250	Donateurs

Composantes/Activités		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL	Sources
Préparation du DocPro et travaux de secrétariat								
1.1.2	Formuler le DocPro régional comme un plan d'action de la Stratégie régionale et l'aligner sur la stratégie mondiale.	X						
1.1.3	Envoyer le DocPro régional à tous les membres de l'AGNA pour revue et commentaires	X						
1.1.4	Organiser des réunions de l'AGNA pour commenter et finaliser le DocPro	X						
4.2.3	Élaborer un répertoire virtuel des matériaux techniques et méthodologiques	X	X	X	X	X		
4.5.2	Travailler sur les classifications du SCN 2008 en tenant compte des groupes de pays	X	X	X	X	X		
5.2.1	Regrouper les pays en fonction des types de comptes à développer et à produire	X	X	X	X	X		
Budget-5							56,300	
	Secrétariat: quatre professionnels et trois assistants	720	720	720	720	720	3,600	Par la CEA
	Contribution en nature de la BAD	720	720	720	720	720	3,600	Par la BAD
	Contribution en nature de la CUA	720	720	720	720	720	3,600	Par la CUA
	Contribution en nature par les pays membres de la région	9,100	9,100	9,100	9,100	9,100	45,500	Par les Etats Membres
TOTAL		19,713	20,244	20,182	19,930	19,930	100,000	

42,548	Par les donateurs
---------------	--------------------------

Annexe 2 : Programme de mise en œuvre des activités

ACTIVITÉS	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Objectif 1: Préparation et arrangement techniques, institutionnels et financiers pour que le projet régional soit conçu correctement.																				
<i>Résultat 1.1: Le DocPro régional comme plan d'action et de mise en œuvre de la stratégie régionale préparé et lancé.</i>																				
1.1.1: Procéder à une évaluation supplémentaire et approfondie portant sur la situation des comptes nationaux et les capacités de tous les pays africains.	X																			
1.1.2: Concevoir le DocPro régional comme plan d'action et de mise en œuvre de la stratégie régionale en ligne avec la stratégie mondiale.		X																		
1.1.3: Diffuser le DocPro régional à tous les membres de l'AGNA et tous les États membres pour examen et commentaires.		X																		
1.1.4: Organiser des réunions de l'AGNA afin de discuter et de finaliser le DocPro régional.		X																		
<i>Résultat 1.2: Organes de gouvernance et de coordination de mise en œuvre du projet régional mis en place aux niveaux régional, sous régional et national.</i>																				
1.2.1: Établir des structures de gouvernance, y compris le système de suivi et d'évaluation aux niveaux régional et sous régional.		X	X																	
1.2.2: Établir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination existantes pour les comptes nationaux au niveau national.		X	X	X																
Objectif 2: Développement et application d'un ensemble de manuels et de guides méthodologiques pour la mise en œuvre du SCN en Afrique.																				
<i>Résultat 2.1: Un ensemble de manuels et de guides méthodologiques pour la mise en œuvre du SCN en Afrique est développé avec des spécificités régionales prise en compte.</i>																				
2.1.1: Identifier les enjeux et thèmes spécifiques à la région Afrique qui nécessitent un traitement particulier des recommandations du SCN 2008.						X	X													
2.1.2: Faire l'inventaire des sources d'information et des questionnaires (outils de collecte) requis pour la SCN 2008.					X	X														
2.1.3: Développer des tables de passage entre les questionnaires et les tableaux du SCN 2008.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								
2.1.4: Élaborer des manuels, des notes conceptuelles et méthodologiques ainsi que des guides pratiques (incluant les comptes trimestriels).					X	X	X	X	X	X	X	X	X							
<i>Résultat 2.2: L'ensemble des manuels et des guides méthodologiques est appliqué, dynamique et institutionnalisé.</i>																				
2.2.1: Appliquer les manuels et les guides méthodologiques aux niveaux sous régional et national.													X	X	X	X	X	X	X	X

ACTIVITÉS	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
2.2.2: Déterminer la périodicité de mise à jour des manuels et des guides méthodologiques.																		X	X	X
Objectif 3: Adoption du PCI-Afrique comme cadre pour le renforcement des capacités en comptabilité nationale.																				
<i>Résultat 3.1: PCI-Afrique adopté comme base pour les activités courantes de la comptabilité nationale.</i>																				
3.1.1: Intégrer la ventilation PCI-Afrique du PIB dans les activités courantes de comptabilité nationale avec pour référence le SCN 1993.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.1.2: Publier la méthodologie de décomposition du PIB pour le Round 2011 du PCI-Afrique.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.1.3: Appliquer la méthodologie de décomposition du PIB pour le Round 2011 du PCI-Afrique.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.1.4: Fournir une assistance technique aux pays n'ayant pas participé au PCI-Afrique 2005.	X	X	X	X	X	X	X	X												
3.1.5: Fournir une assistance technique aux Etats fragiles et aux petits pays en voie de développement.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Résultat 3.2: Un système de production annuelle des agrégats macroéconomiques établi et développé.</i>																				
3.2.1: Améliorer la validation du PIB optique dépenses et des comptes nationaux au niveau des CER pour chaque pays membre.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.2.2: Développer et publier un rapport annuel africain de décomposition du PIB en positions élémentaires.			X				X				X				X				X	
Objectif 4: Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données de base nécessaires à la compilation des comptes nationaux à travers les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS).																				
<i>Résultat 4.1: Un système d'enquêtes socio-économiques structurelles mis au point.</i>																				
4.1.1: Évaluer les sources de données nécessaires requises par le SCN 2008.					X	X	X	X												
4.1.2: Élaborer des guides pratiques sur les enquêtes statistiques en vue de l'amélioration des comptes nationaux (collecte de données) et la réalisation de prévision des variables clés (utilisation des données).							X	X	X	X										
4.1.3: Conduire des enquêtes statistiques pour les comptes nationaux.						X	X	X	X											
4.1.5: Conduire des enquêtes statistiques pour les comptes nationaux.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Résultat 4.2: Amélioration de la capacité technique des pays à traiter les données sur le secteur informel à l'aide des enquêtes mixtes afin d'avoir des estimations exhaustives du PIB conformes aux normes internationales</i>																				
4.2.1: Élaborer des guides pour l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux.					X	X	X	X												

ACTIVITÉS	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
4.2.2: Diffuser les bonnes pratiques entre les pays grâce à l'assistance technique et la coopération Sud-Sud.									X	X	X	X	X	X						
4.2.3: Élaborer un répertoire virtuel des matériaux techniques et méthodologiques.						X	X	X	X											
<i>Résultat 4.3: Les données administratives promues et développées.</i>																				
4.3.1: Faire l'inventaire des sources de données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux.			X	X	X															
4.3.2: Élaborer un guide sur le traitement des données issues de sources administratives pour la comptabilité nationale.			X	X	X	X														
4.3.3: Mettre en place le mécanisme de coordination (comme l'établissement d'un service de comptabilité nationale/unité s'il ne l'est encore) pour assurer l'accès aux données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux et leurs mises à jour régulières.					X	X	X	X	X	X										
<i>Résultat 4.4: Meilleure utilisation des systèmes statistiques internationaux (Balance des paiements, finances publiques, monétaires et les statistiques financières, etc.) pour l'élaboration des comptes nationaux.</i>																				
4.4.1: Développer des tables de passage entre les systèmes statistiques internationaux et les comptes nationaux tels que recommandés par le SCN 2008 (lien mondial et national).					X	X	X	X												
<i>Résultat 4.5: Classifications internationales (c.-à-d. Rev.4.0 CITI, CPC ver. 2.0, etc.) adoptées.</i>																				
4.5.1: Adapter des classifications internationales aux niveaux national, sous-régional et régional.					X	X	X	X	X	X	X	X								
4.5.2: Travaux sur les classifications du SCN 2008 en ce qui concerne les groupes de pays.					X	X	X	X	X	X	X	X								
Objectif 5: Réalisation d'un système opérationnel, efficace et optimal de production et de diffusion des comptes nationaux.																				
<i>Résultat 5.1: Comptes nationaux préparés conformément aux exigences calendaires aux niveaux national, régional et sous régional.</i>																				
5.1.1: Établir le calendrier de publication des comptes nationaux en Afrique.						X														
5.1.2: Améliorer les processus de validation des comptes nationaux aux niveaux régionales et des CER.					X	X	X	X												
5.1.3: Adopter le type (version) de comptes nationaux, c'est-à-dire les comptes préliminaires, provisoires et définitifs.					X															
<i>Résultat 5.2: Production de comptes nationaux optimisée et rationalisée.</i>																				
5.2.1: Regroupement des pays selon le type de comptes à produire.								X												
5.2.2: Établir la liste des tableaux à publier par groupe de pays.								X												
Objectif 6: Renforcement de la capacité de production des comptes nationaux et d'analyse au niveau national en Afrique à long terme.																				

ACTIVITÉS	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<i>Résultat 6.1: Outils informatiques modernes de compilation, de traitement et d'analyse des données statistiques adoptés et utilisés.</i>																				
6.1.1: Utiliser des outils informatiques modernes et adaptés au pays.			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Résultat 6.2: Amélioration de la formation des comptables nationaux.</i>																				
6.2.1: Élaborer des programmes de formation comptabilité nationale.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
6.2.2: Élaborer des outils et des modules de formation spécimen.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
6.2.3: Élaborer le profil du comptable national.				X	X	X	X													
6.2.4: Renforcer les institutions de formation statistique existantes.																X	X	X	X	
6.2.5: Créer un institut supérieur de comptabilité nationale.																X	X	X	X	
<i>Résultat 6.3: Les capacités des comptables nationaux améliorées.</i>																				
6.3.1: Organiser des séminaires et des ateliers de formation.													X	X	X	X	X	X	X	X
Objectif 7: Augmentation des ressources humaines, matérielles, financières et techniques pour la production des comptes nationaux dans les systèmes statistiques nationaux.																				
<i>Résultat 7.1: Le réseau africain des comptables nationaux est créé.</i>																				
7.1.1: Créer le réseau africain de comptables nationaux (RACN).			X																	
<i>Résultat 7.2: Une équipe de conseillers continentaux en comptabilité nationale mise en place.</i>																				
7.2.1: Mettre en place une équipe de conseillers continentaux en comptabilité nationale.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
7.2.2: Évaluer les développements et les contraintes des systèmes statistiques nationaux ainsi que les capacités de production des comptes nationaux des pays.	X				X				X				X				X			
7.2.3: Lancer une assistance aux pays en retard dans la mise en œuvre du SCN de 1993.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Résultat 7.3: Le financement des activités de comptabilité nationale a augmenté.</i>																				
7.3.1: Mobiliser et augmenter les ressources nationales en faveur comptabilité nationale par le biais de SNDS.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
7.3.2: Impliquer les partenaires de développement pour le financement de comptabilité nationale au niveau national.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Résultat 7.4: Les ressources sont mobilisées et allouées pour l'exécution du projet.</i>																				
7.4.1: Mobiliser et allouer les ressources pour le projet régional.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Objectif 8: Lancement du plaidoyer à tous les niveaux décisionnels.																				

ACTIVITÉS	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<i>Résultat 8.1: Un plaidoyer actif et opérationnel mis au point.</i>																				
8.1.1: Préparer des outils de promotion et de plaidoyer.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
8.1.2: Organiser le plaidoyer aux niveaux national, sous régional et régional.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
8.1.3: Organiser le plaidoyer à divers niveaux du gouvernement, jusqu'au chef de l'Etat.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
8.1.4: Promouvoir l'utilisation des comptes nationaux.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Objectif 9: Suivi-évaluation et rapports effectués.																				
<i>Résultat 9.1: Suivi-évaluation et rapports effectués.</i>																				
9.1.1: Explorer les outils de suivi disponibles pour le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9.1.2: Développer des outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008.	X	X	X	X																
9.1.3: Appliquer les meilleures pratiques dans le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9.1.4: Élaborer un cadre standard de reporting (pays, CER et continent).	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9.1.5: Conduite d'exercice d'évaluation et de diffusion des résultats auprès de tous les intervenants, y compris les INS.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9.1.6: Revue entre les pays.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Annexe 3 : Termes de référence des Conseillers Régionaux en Comptabilité Nationale

Introduction

La mise en œuvre du SCN de 2008 a été considérée comme le premier pilier de la "Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique" (SHaSA) par les directeurs généraux (DG) des Instituts Nationaux de Statistique (INS) au cours de la cinquième réunion du Comité des DG des INS. Afin de faciliter cette mise en œuvre, le Groupe africain sur la comptabilité nationale (AGNA) a conçu une stratégie régionale et un document de projet régional. L'objectif global de développement de la stratégie et du projet régionaux est d'assurer la disponibilité et l'utilisation de comptes nationaux de qualité et des statistiques économiques connexes pour l'analyse macroéconomique, la conception et la formulation des politiques macroéconomiques fondées sur des faits, et la surveillance et le suivi des progrès réalisés vers l'atteinte des cibles de développement nationales et internationales en appui au processus d'intégration africaine, de convergence macroéconomique et une meilleure gestion de l'économie par tous les niveaux. Cet objectif sera atteint à travers le développement de méthodologie, le renforcement des capacités, le renforcement des institutions et une campagne de plaidoyer dans le but ultime de préparer tous les pays africains à l'adoption du SCN 2008 à l'horizon 2015 pour qu'ils puissent produire des comptes nationaux et des statistiques économiques comparables et harmonisées. L'AGNA souhaiterait recruter des consultants internationaux pour assister dans la mise en œuvre de la stratégie.

Objectif

L'objectif principal de la consultation est de contribuer au renforcement des capacités des instituts nationaux de la statistique pour mettre en œuvre le SCN 2008. Le rôle du consultant sera de transférer des connaissances de former en donnant des conseils pratiques dans le domaine de la statistique. Le Conseiller Régional préparera le plan du document technique en liaison avec les membres du groupe opérationnel de travail, présentera les grandes lignes à l'AGNA, incorporera les commentaires du groupe de travail, fera une ébauche de la première version du document qui sera circulée au sein du groupe opérationnel de travail pour commentaires et suggestions, discutera avec les membres du groupe de travail en parallèle de la réunion suivante de l'AGNA. Après avoir répété une autre série de la procédure ci-dessus, les conseillers régionaux réviseront, discuteront et finaliseront les documents techniques avec l'AGNA. Pendant le processus, des consultations seront conduites au sein d'un réseau de spécialistes, y compris des institutions, des universités et des experts, appuyés par le Secrétariat régional de la mise en œuvre.

Responsabilités des Conseillers Régionaux en Comptabilité Nationale

Le consultant international devra :

- Faciliter l'organisation des réunions des différents sous-groupes qui seront créés au sein de l'AGNA dans le but de discuter et de trouver des solutions pratiques aux enjeux de la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique ;
- Préparer des documents techniques au programme des réunions de l'AGNA ;
- Prendre note des observations des participants aux réunions de l'AGNA et mettre à jour les projets de documents techniques conformément à celles-ci ;
- Organiser des ateliers de formation pour les membres de l'AGNA sur diverses questions relatives à la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique ;

- Préparer les programmes de formations et diriger les sessions de formation (dans les rôles de facilitateur ; formateur et présentateur) ;
- Réaliser des missions d'assistance technique dans les pays pour régler les problèmes rencontrés par les pays lors de la mise en œuvre du SCN 2008 ;
- Contribuer à la partie technique de la composante « plaidoyer » de la Stratégie et du Projet régionaux ;
- Et participer au suivi et évaluation du projet de mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique.

Qualifications et expérience

- Diplôme avancée en Statistique, Économie ou tout autre champ connexe;
- Grande expérience dans la production des statistiques économiques et des comptes nationaux;
- Expérience dans la production des comptes nationaux dans les pays d'Afrique Sub-saharienne;
- Bonne connaissance de l'informatique